



MICROFICHE N°

08068

République Tunisienne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية
وزارة الزراعة

المركز القومي
للتوثيق الفلاحي
تونس

F 1

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTERE DE L'AGRICULTURE

APIA



RAPPORT D'ACTIVITE

1992

AGENCE DE PROMOTION DES INVESTISSEMENTS AGRICOLES

0000-1000
République Tchadienne
Ministère de l'Agriculture
A P I A

Rapport d'activité
1992

Agence de Promotion des Investissements Agricoles

Sommaire

	Page
Introduction	6
I - Actions promotionnelles	11
1-La Promotion	13
1.1- Foires et Salons.....	13
1.2- Séminaires et Journées d'information.....	19
1.3- Partenariat.....	23
1.4- Coopération.....	26
2 -L'Assistance et l'Encadrement	31
2.1- Accueil et Assistance.....	32
2.2 -Notes sectorielles.....	34
II - Réalisations	39
1- L'Octroi et la concrétisation des avantages	41
1.1 - Octroi des avantages.....	41
1.2 - Concrétisation des avantages.....	42
1.3 - Programme de restructuration des terres domaniales.....	44
2-Les données Statistiques	46
2.1 - Résultats globaux.....	46
2.2 - Impact sur la production.....	62
3- Les Opérations de Suivi	66
3.1 - Suivi de la concrétisation des avantages.....	66
3.2 - Suivi des réalisations.....	68
3.3 - Suivi - évaluation.....	69
4 - Moyens mis en oeuvre	72
Conclusion	75

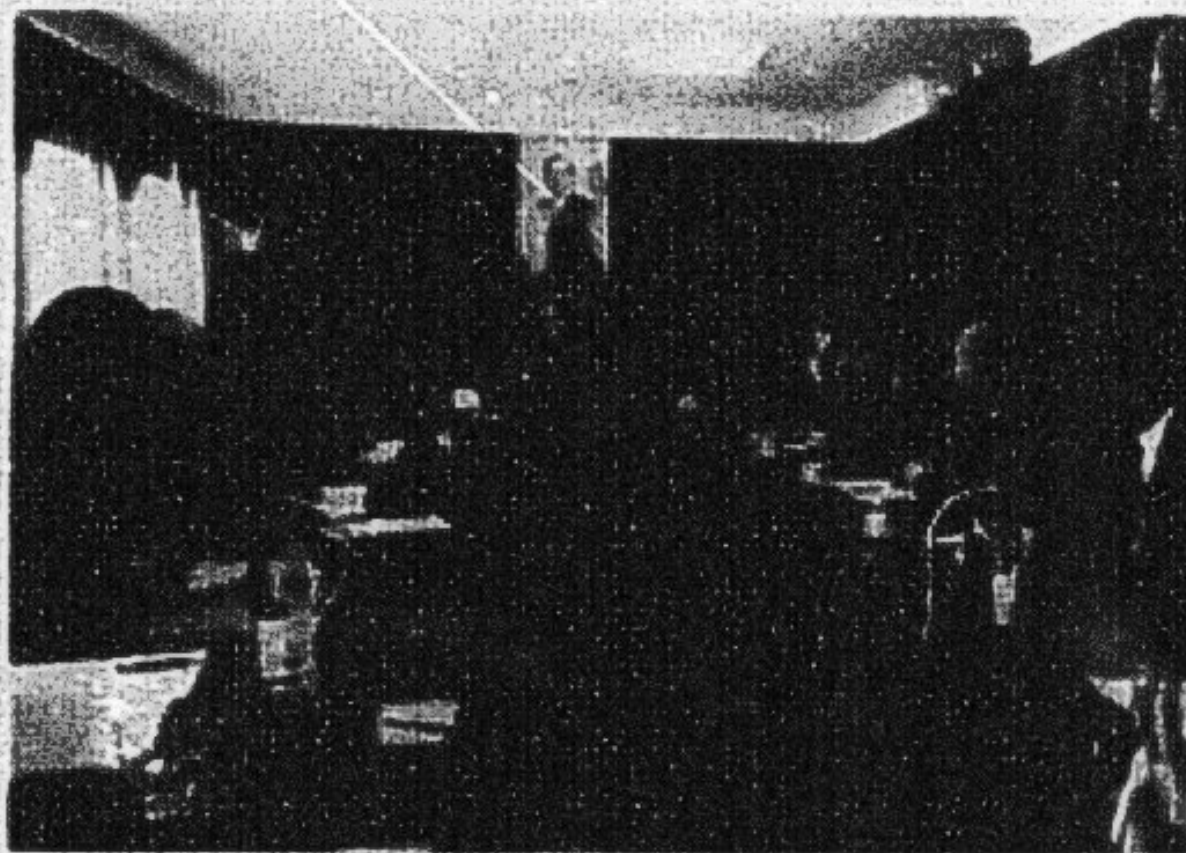


Composition du Conseil d'Administration de l'APIA

Président : Béchir MONTACER, Président Directeur Général de l'APIA

Membres : sont membres du conseil d'administration de l'APIA les représentants des départements et institutions ci-après désignés :

MM	Noureddine TOUMI	Premier Ministre
	- Salah HANNACHI	Ministre de l'Economie
	- Sofi NAGHMOUCHI	Ministre des Finances
	- Abdallah MALLEK	Ministre de l'Agriculture
	- Moh. Tahar MZALI	Ministre de l'Agriculture
	- Kacem BOROI	Ministre du Plan et de Développement Régional
	- Ezeddine B.MUSTAPHA	L'Union Tunisienne de l'Agriculture et de la Pêche
	- Mahmoud MAKHLOUF	la Banque Centrale de Tunisie
	- Tawfik CHARIAA	Commissariat Général à la Pêche
	- Ali CHAGHAL	la Banque Nationale Agricole
	- Aïssa HIDOUSSE	groupe des banques d'investissement



Réunion du Conseil d'Administration de l'APIA

INTRODUCTION



Durant l'année 1992, la conjoncture internationale a été particulièrement marquée par l'instabilité des structures géo-politiques et la récession de la croissance économique. Effritement du bloc Socialiste, émergence d'une seule super puissance, unification difficile du continent européen dont l'espace commercial unique subit les séquelles de l'unification allemande. Les espoirs nourris par les prévisions optimistes du premier semestre 92, ont été aussitôt estompés à partir du 2^e trimestre de la même année.

Dans ce contexte international difficile la Tunisie s'efforce de maintenir intact son développement harmonieux et continu en comptant d'abord sur ses moyens propres et en contribuant ensuite à une intégration rationnelle avec son environnement le plus proche.

Afin d'apporter la réponse la plus sereine aux sollicitations extérieures contraignantes, la Tunisie a maintenu une croissance soutenue qui a enregistré en 1992 un score record de 8,6%.

Ce dynamisme s'observe particulièrement au niveau des résultats atteints par l'agriculture, l'agro-alimentaire et les services qui leurs sont liés.

En effet et pour la troisième année consécutive, l'agriculture tunisienne enregistre de très bonnes performances (céréales, huile, betterave à sucre) favorisées notamment par des conditions climatiques exceptionnelles. Elle a bénéficié également de la politique nationale d'encouragement à l'investissement agricole basée sur le désengagement progressif du secteur public en faveur des promoteurs privés, la restructuration et la



location des terres domaniales à des sociétés de mise en valeur et de développement agricole faisant appel au partenariat étranger vecteur d'investissements nouveaux et de technologies avancées.

Ainsi, la priorité absolue accordée au secteur agricole et le crédo de réalisation de la sécurité alimentaire se traduisent-ils patiemment mais effectivement dans les faits comme en témoigne le volume des investissements drainés en 1992 par les 410 projets intégrés approuvés par l'APIA. Ce volume a atteint 146 MD soit le double des résultats de l'année précédente (72 MD) et supérieur aux prévisions qui étaient de 120 MD.

1992, c'est l'année du démarrage du VIII Plan de développement économique et social et celle du 10^e anniversaire de la création de l'APIA, c'est aussi la cinquième année depuis l'amendement du code des investissements Agricoles.

Ainsi la Tunisie, continue d'apporter sa réponse originale aux sollicitations de l'histoire en comptant d'abord sur elle-même, en mobilisant et exploitant les opportunités que recèle son sol et la richesse que constitue le dynamisme de son peuple.

Dans ce cadre les efforts se conjuguent afin de lancer un nouveau Code unique pour la promotion des investissements dans tous les secteurs de développement. Pays d'ouverture et en constante mutation, la Tunisie accueillera toute forme de coopération et de partenariat. L'APIA se fait un devoir de parrainer de plus en plus de promoteurs tunisiens ou non-résidents, d'encourager leurs initiatives dans les secteurs de l'agriculture, la pêche et



les services liés, les assister dans la recherche et la mobilisation de financements nouveaux, l'introduction de technologies novatrices et l'approche de marchés de plus en plus éloignés.

L'APIA s'attachera d'autant plus à réaliser ces objectifs que l'année 1992 aura été celle de la coopération, de l'introduction de l'outil informatique, de la mise en place d'un noyau de banque de données, du suivi de tous les projets approuvés, du lancement d'études visant à identifier divers créneaux d'investissement, et de la fixation de normes d'évaluation.

Afin d'atteindre ces objectifs de multiples créations promotionnelles (première partie du Rapport ont été menées. Des actions de concrétisation d'avantages financiers et fiscaux et des opérations de suivi ont été réalisées (deuxième partie) et ce, grâce à la mobilisation des moyens humains et matériels de l'Agence (troisième partie).

**Les Actions
Promotionnelles**



En plus des ses attributions d'octrois et de concrétisations des avantages accordés par l'Etat aux investissements dans les secteurs de l'agriculture et de la pêche et ce conformément aux dispositions du Code des Investissements Agricoles, l'APIA en tant qu'organisme de promotion, a entrepris au cours de l'année 1992 des efforts reparouables en vue de drainer des capitaux tunisiens et étrangers vers des opportunités agricoles justifiées.

Ces actions de promotion ont été durant cette année axées essentiellement sur :

- Le développement des actions d'information et de promotion par l'organisation de séminaires et journées de partenariat ainsi que par la participation aux foires et salons spécialisés en Tunisie et à l'étranger.
- L'information des promoteurs potentiels sur les avantages accordés par le Code des investissements, sur les procédures de constitution des dossiers ainsi que sur les opportunités d'investissement offertes.
- L'assistance et le suivi des promoteurs dans la réalisation de leurs projets et au niveau de la concrétisation des avantages octroyés.
- La contribution à la formation des cadres de l'APIA et des promoteurs par l'établissement de programmes de formation et de coopération technique en collaboration avec des organismes internationaux et des pays amis.



- L'élaboration de notes sectorielles et de normes référentielles en vue d'orienter les investissements agricoles vers les créneaux porteurs et rationaliser les critères d'évaluation et d'étude.

1- La Promotion

Dans le cadre du programme des manifestations économiques de 1992, l'APIA a participé à des foires, salons et exposition en Tunisie et à l'Etranger qui entrent dans le cadre de l'incitation des différents intervenants dans le secteur agricole à développer l'investissement et la commercialisation des produits agricoles et de la mer.

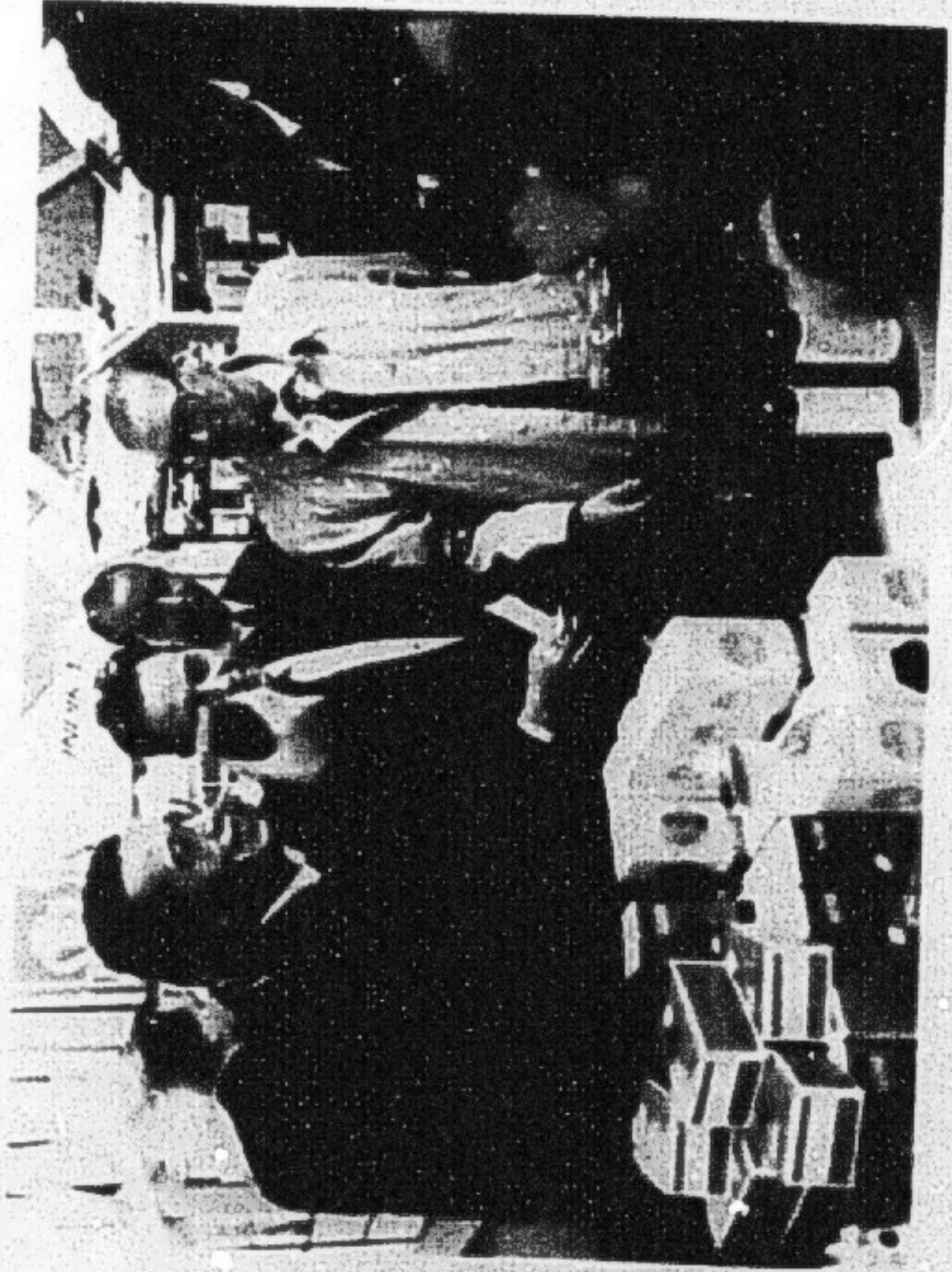
1.1- Foires et Salons

En vue de faire connaître les possibilités d'investissement dans l'agriculture et la pêche, l'APIA a participé en tant que chef de file ou en collaboration avec d'autres organismes à 13 manifestations nationales et internationales illustrées dans le tableau 1.



Tableau 1 - Foires et Salons

Designation	Date	Lieu	Espace	Participants
A - L'ETRANGER :				
1- Semaine Verte de Berlin	17 au 26 Janv. 92	Berlin	160 m ²	ONV, ONH, OCSPS, GEL, GID, GICA, Station Agricole du CapBon, Portums d'orient, Relais des Imports Exports, SOTULAFROM
2- Semaine internationale d'agriculture "AGRIBEX"	09 au 16 Fev.92	Bruxelles	30m ²	CEPEX et promoteurs
3- Salon International de l'Agriculture de Paris "SIA'92"	01 au 08 Mars 92	Paris	—	40 Promoteurs 32 Etudiants encadrés par l'APIA
4- Exposition universelle de Séville "EXPO 92"	20 au 12 Oct.92	Séville	9m ²	Plusieurs délégations (tous secteurs)
5- Journées Commerciales de Jeddah	12 au 20/ 19 92	Jeddah		CEPEX - VTICA - T-S-T
6- Exposition Horticole Internationale "IGA 93"	23/4 au 17/10/92	Stuttgart	250m ²	Mission de prospection
B - EN TUNISIE				
1- Salon International de la pêche et de l'Aquaculture	22 au 26/ 4/92	Sfax	24 m ²	APIA - APIA - Promoteurs
2- Carrefour des Affaires et de la Technologie "CAT92"(TAPI)	22 au 24/ 4/92	Tunis	16 m ²	APIA - Promoteurs
3- Salon National de l'Agriculture du 12 Mai	12 au 27/ 5/1992	Tunis	16m ² —	APIA - Promoteurs
4- Salon de l'Agro-alimentaire	24 au 27/ 9/1992	Sfax		APIA-Promoteurs
5- Salon National de l'Agro-Alimentaire "NIAAM"	23 au 27/ 9/1992	Tunis	24 m ²	APIA - Promoteurs
6- Foire Internationale de Tunis	24/10 au 01/11/ 1992	Tunis	18 m ²	APIA
7- Salons de l'Agriculture et de l'Agro-Alimentaire	18 au 25/ 11/1992	Ben Arous	12	APIA - Promoteurs



Semaine Verte de Berlin



Le secteur agricole en général a occupé la première place (Semaine Verte de Berlin, AGRIBEX, SIA, Foire Internationale de Tunis...). Quant à l'agro-Alimentaire la pêche et l'aquaculture, ils viennent en deuxième position, moyennant deux manifestations pour chacun, soit SAGRO et NIAAM pour le premier, Gènes et le Salon de Pêche et de l'Aquaculture pour le second.

Toutes ces manifestations ont enregistré des résultats satisfaisants, ce qui va renforcer davantage les activités de promotion et de coopération au sein de l'APIA.

A/ A l'Etranger

a) *Semaine verte de Berlin* : l'APIA a assuré pour la première fois l'organisation de la participation tunisienne à cette manifestation en présence de douze organismes et promoteurs privés dont notamment l'ONH, ONV, GIL, GID, GICA, fruidor, Parfums d'orient.

La participation tunisienne à cette manifestation a pris la forme d'une exposition-vente. l'APIA a axé son effort sur l'information par l'élaboration de brochures promotionnelles en langue allemande et de supports audio-visuels.

b) *Semaine Internationale de l'agriculture "AGRIBEX"*: La Tunisie a participé pour la première fois à cette manifestation biennale avec un stand où ont été exposés des échantillons de produits agricoles et agro-alimentaires, ainsi que des brochures publicitaires et



des supports promotionnels qui ont été édités spécialement pour cette manifestation en anglais, français et flamand. En marge de cette exposition 181 contacts ont été enregistrés et une convention entre la Tunisie et la Belgique a été signée portant notamment sur la formation de techniciens tunisiens du secteur de la géothermie en Belgique et l'amélioration de la qualité des études sectorielles élaborées par l'APIA. Signalons que l'APIA a édité un document intitulé "offres de Partenariat" pour encourager la réalisation de projets mixtes surtout dans l'agro-alimentaire, la pêche et l'aquaculture.

c) *Salon International de l'Agriculture de PARIS "SIA"* : La participation de l'APIA s'est inscrite dans le cadre d'une visite de prospection à travers l'organisation d'une mission de promoteurs et d'exploitants agricoles.

d) *Exposition Universelle de Séville "Expo92"* : La participation de l'APIA à cette manifestation a permis de faire connaître aux visiteurs les procédures de réalisation de sociétés mixtes, les opportunités d'investissement et les réalisations en matière de projets en joint-venture. Des brochures en langue espagnole ont été élaborées à cette occasion : Guide des sociétés mixtes et Investir en Tunisie.

e) *Journées commerciales de Jeddah* : la participation de l'APIA à ces journées était axée essentiellement sur l'information des visiteurs quant au cadre et aux créneaux d'investissement agricole en Tunisie.



f) *Exposition Horticole Internationale de Stuttgart "IGA"* : La participation de l'APIA à cette manifestation s'est limitée à une mission de prospection afin de mieux organiser l'exposition de 1993 et connaître les possibilités d'investissement dans ce secteur.

B/ En Tunisie

a) *Salon International de la Pêche et de l'Aquaculture* : Des promoteurs de projets APIA ont activement participé à ce salon, en exposant des échantillons de leurs produits et des maquettes de leurs projets, avec le soutien logistique et l'assistance de l'APIA.

b) *Carrefour des Affaires et de la Technologie* : Durant les journées du CAT, l'APIA a informé les visiteurs sur les avantages accordés aux sociétés mixtes et les procédures de constitution de projets ainsi que les offres de partenariat. Dans ce cadre l'Agence a pu programmer des rencontres pour 12 partenaires étrangers avec 18 promoteurs tunisiens.

c) *Salon National de l'Agriculture du 12 Mai* . l'APIA a participé activement à l'organisation de ce salon par l'invitation des SMVDA et des promoteurs privés à prendre part à cette foire.

d) *Salon de l'Agro-Alimentaire "SAGRO"* : la participation de l'APIA s'est matérialisée par :

- l'animation d'un stand d'information



- La présentation des résultats des projets réalisés dans le secteur des IAA

- et la présentation des procédures de création de projets intégrés de production et de transformation ou de conditionnement de produits agricoles ou de pêche.

e) *Salon National de l'Agro-Alimentaire "NIAMM"* : l'APIA a participé à ce salon par l'animation d'un stand et la mise à la disposition des visiteurs d'une information sur les procédures de création de projets intégrés et les avantages et opportunités offerts par le secteur.

f) *Foire Internationale de Tunis* : à cette occasion l'Agence a mis à la disposition des visiteurs une documentation multilingue sur l'investissement agricole.

g) *Salon de l'Agriculture et de l'Agro-Alimentaire* : la participation de l'APIA était caractérisée par l'animation d'un stand d'information et la présentation de deux projets modèles de floriculture et élevage.

D'autre part, l'Agence a organisé en collaboration avec l'Office des Céréales une journée d'information sur la promotion des silos de ferme.

1.2- Séminaires et Journées d'information

Ces séminaires et journées d'information visent le développement de l'investissement, l'encouragement du partenariat, l'introduction de la technologie de pointe dans le secteur agricole et l'amélioration des exportations des produits agricoles et de la pêche.



A/ Les Seminaires

L'Agence a organisé au cours de 1992 des rencontres tant sectorielles que de sensibilisation à l'attention des promoteurs potentiels, des bureaux d'études et des institutions financières. Elle a collaboré également avec d'autres organismes et instituts à la préparation, et à l'organisation d'autres rencontres.

C'est ainsi qu'au cours de l'année 1992, dix séminaires ont été organisés, touchant plusieurs activités telles que l'élevage cunicole, l'assurance des dattes contre les dommages de pluie, le financement des SMVDA le rôle des bureaux d'études, les silos de ferme et l'utilisation des eaux géothermales.

Tableau 2 - Séminaires

Thème	Date	Nbre des Participants	Lieu	Coorganisateur	Objectif
Utilisation des eaux géothermales	21 et 22/2/92	200	Gabes	Chambre d'Agriculture du Sud	La création de nouveaux projets de production de primeurs et l'aménagement de 150 ha sur une superficie exploitable de 250 ha.
Financement des SMVDA	05-5-92	200	Tunis	APIA	Mobilisation des ressources appropriées pour financer les SMVDA.



Séminaires (Suite)

Thème	Date	Nbre de Participants	Lieu	Coorganisateur	Objectif
Rôle des bureaux d'études	11-5-92	200	Tunis	APIA	Examen du rôle que peuvent jouer les B.E dans la promotion de l'investissement agricole.
Élevage cunicole	12-5-92	150	Tunis	UTAP (ENEL) APIA	Promotion de l'élevage du lapin
Séminaire National de CES	29 et 30/6/92	150	Gafsa	CRDA CDS ET APIA	Mobilisation des ressources de l'investissement
Assurance des dattes contre les dommages de pluies	29 et 30-6-92	160	Tozeur et Kebili	APIA et COMAR	Les modalités et les termes du contrat d'assurance des dattes contre les dommages de pluies
Rencontre Née des jeunes et des Promoteurs	29 et 30/7/92	300	Tunis	PREMIER MINISTRE	Formation et stages permettant aux jeunes de s'intégrer dans la vie professionnelle
Séminaire National sur les Assurances dans le domaine agricole	23-9-92	120	Tunis	UTAP CTAMA et APIA	Après cinq séminaires régionaux (sid Bouzid, Monastir, Bizerte, Tataouza, Gabès) un séminaire national a été organisé pour clore des insuffisances que connaît l'assurance agricole
Journées d'Études sur l'élevage des clovisées	18/12/92	150	Jerba	CDS	Insérer les projets familiaux dans les Jeunes potentielles



B/ Journées d'information

Au cours de l'année 1992, l'APIA a organisé plusieurs journées d'information à l'intention des promoteurs, des attachés commerciaux et des étudiants pour les sensibiliser davantage à l'investissement agricole et aux avantages octroyés. Le tableau 3 ci-après donne un aperçu sur ces journées :

Tableau 3 - Journées d'information

Journées d'information	Date	Lieu	Collaboration	Objectif
A l'intention des Attachés Commerciaux	19/6/92	Séjour APIA	Ministère des affaires étrangères	Rôle de l'APIA dans la promotion des investissements agricoles et les possibilités de développer le partenariat
A l'intention des Etudiants	19/6/92	Sidi Thabet Kel, Tabarka	Instituts et Ecoles Supérieures	Sensibiliser les étudiants aux opportunités du secteur de l'agriculture particulièrement celles des SMVDA.
Journées de sensibilisation sur l'investissement agricoles.	10/10 au 4/12/92	17 Gouvernorats	Les Autorités Régionales	Donner une impulsion aux volets promotion étude, suivi et surtout en insistant davantage sur l'investissement agricole au niveau des régions.
Silos de fermes	20/11/92	Ben Arous	Office des céréales	Inciter les promoteurs à investir dans la construction de silos de ferme dans le cadre d'une stratégie nationale de stockage de céréales

Outre ces séminaires et Journées d'information, l'Agence a organisé ou participé aux différentes manifestations régionales visant le développement et l'amélioration de l'investissement agricole.

Il s'agit notamment de :

- la tenue de 90 journées d'information.
- l'organisation de 74 Journées d'Etudes dont 50% de



séminaires régionaux et dont les thèmes sont liés aux vocations régionales .

- la participation à 37 manifestations économiques régionales : il s'agit de foires et salons régionaux auxquels l'Agence a pris part par le biais de ses directions régionales

- la participation à 285 réunions de travail avec les structures régionales représentant les départements ministériels dans chaque gouvernorat.

- La participation à une cinquantaine de séances de travail à vocation socio-économique et liées aux potentialités disponibles dans les régions. Ces séances de travail ont été tenues pour la plupart sous l'égide des autorités publiques régionales ou nationales.

1.3- Partenariat

En vue de promouvoir le volet "partenariat" conformément aux orientations du Plan de développement agricole, aux exigences du secteur et à la stratégie du développement agricole basée sur l'encouragement des investissements étrangers en Tunisie, l'APIA a organisé durant l'année 1992 des journées de "partenariat" et des rencontres entre hommes d'affaires étrangers et tunisiens.



A/ Journées de partenariat

Ces journées sont mentionnées dans le tableau 4 ci-après :

Tableau 4 - Journées de partenariat

DESIGNATION	DATE	LIEU	ORGANISATEURS
1 - Journées Tuniso-Européennes de partenariat agricole	28/29 Fév.	Tunisie	UTAP - APIA - CEPEX
2 - Action de Partenariat avec le Groupe Italien ARPES	Oct - Nov	Tunisie	APIA - FNS
3 - Mission à Catrasta	du 11 au 14 Mai	Italie	APIA
4 - Semaine d'information économique à Athènes.	20/21 Octobre	Athènes	API, UTICA, BCT, Banques
5 - Exposition internationale de Gênes	Du 15/15 au	Gênes	Hommes d'affaires, CEPEX

Ces cinq principales manifestations avaient pour objectif de développer l'investissement agricole et les exportations de produits agricoles et particulièrement :

- La création des sociétés mixtes Tuniso-Italiennes pour promouvoir les exportations des fruits et légumes par la collecte, le conditionnement et la commercialisation de ces produits.

- La création d'une unité mixte Tuniso-Italienne pour l'emballage des produits de la mer destinés à l'exportation, ainsi que la formation de techniciens dans le domaine de l'exportation de la laine de brebis.



- Le développement des actions commerciales Tuniso-Greques en matière d'agro-alimentaire et de transport maritime entre la Tunisie et la Grèce.

B/ Accueil et mises en relation

L'APIA a assuré l'accueil de missions de promoteurs potentiels et d'hommes d'affaires étrangers venus en Tunisie pour l'identification des projets ou à la recherche de partenaires Tunisiens.

Des programmes de contacts avec des promoteurs tunisiens ainsi que des visites de projets réalisés ou de sites ont été organisés à l'intention de ces délégations dont nous citons :

Délégation Sicilienne intéressée par l'investissement dans les secteurs de l'agriculture, la pêche et l'agro-alimentaire. (programme de contacts avec des promoteurs de la région de Bizerte, visite de projets agricoles)

- Délégations Norvégiennes : Au nombre de quatre, ces délégations ont pu visiter notre pays suite à l'initiative d'un homme d'affaires tunisien résidant en Norvège et l'appui de notre ambassade à Stockholm. Elles se sont intéressées au développement de l'aquaculture, à la construction de silos de stockage de céréales et à l'étude de financement de projets en joint-venture

-Délégation Américaine, intéressée par l'aquaculture en eau de mer et en eau douce



- Délégation Italienne souhaitant participer dans des SMVDA.

- Hommes d'affaires autrichiens, intéressés par la coopération et la création de projets mixtes.

- Des hommes d'affaires français, venus dans le but de réaliser des projets mixtes. Un de ces projets porte sur la production de salade, sa transformation et sa commercialisation sur le marché européen et un autre concerne la production, le conditionnement et l'emballage de fruits et légumes.

- Des Suisses souhaitant s'installer dans le sud tunisien pour l'élevage de crevettes sur une étendue allant de 1000 à 2000 ha.

Au niveau des institutions internationales, la FAO étudie un projet de développement rural intégré dans la région de Kairouan, alors que la Banque Mondiale a réalisé une mission d'étude et de prospection en vue de financer des projets agricoles publics qui faciliteront l'installation de promoteurs privés sur des périmètres irrigués.

1.4- Coopération

En vue d'améliorer les méthodes et les procédures de travail à l'APIA, de promouvoir le volet partenariat dans les domaines de l'agriculture et de la pêche et d'encourager les échanges de produits agricoles et d'expériences entre



la Tunisie et les pays frères et amis, une attention particulière a été accordée à la coopération par la mise en oeuvre avec les pays partenaires, les organismes similaires et les organisations régionales et internationales de programmes multidisciplinaires favorisant l'entrée de nouvelles technologies et le développement de l'investissement étranger en Tunisie.

Cette coopération a été marquée en 1992 par le démarrage d'un projet de coopération technique avec la FAO et la réalisation d'un atelier de réflexion par la méthode PIPO (Planification des interventions par objectifs) sur le rôle et les objectifs de l'APIA. Cet atelier constitue la base d'une requête à présenter ultérieurement au gouvernement belge en vue de consolider la coopération avec l'APIA.

A/ Projet de coopération avec la FAO

Pour concrétiser la politique de l'Etat en matière de restructuration des terres domaniales, l'APIA a été chargée par le Ministère de l'Agriculture de suivre la mise en application de cette stratégie et devrait par conséquent entreprendre l'évaluation des projets de développement de ces fermes. Elle est par ailleurs appelée à assurer le suivi de la mise en place des projets retenus. Il lui revient également d'assurer la mise à la disposition des promoteurs des informations essentielles à caractère technico-économique et financier concernant de nouvelles opportunités d'investissement agricole rentable.



Dans ce cadre, l'APIA doit se doter d'un encadrement capable de mettre en place une action d'une si grande envergure en matière de promotion, d'évaluation et de suivi des investissements privés. La formation de ses cadres dans ces domaines spécifiques constitue un facteur essentiel de la stratégie de relance de l'investissement agricole privé. Pour ce faire, l'APIA a demandé l'assistance et la coopération de la FAO. Le programme d'actions qui a été mis en place avait pour objectif de contribuer à la formation des cadres de l'APIA en matière d'analyse, d'identification, d'évaluation et de formulation des projets d'installation ou de modernisation des exploitations agricoles. La réussite de ce programme a nécessité l'utilisation de moyens logistiques importants acquis spécialement pour cette formation.

B/ Coopération avec la Belgique

Dans le cadre de la coopération avec la Belgique, l'Agence Générale de la Coopération au Développement "AGCD" a organisé en collaboration avec l'APIA un séminaire PIPO (planification des interventions par objectifs) pour définir les axes d'intervention de la Coopération Belge. L'action vise le renforcement de capacité de l'APIA sur le plan de la promotion des investissements dans les secteurs de l'agriculture, de la pêche et des services qui leur sont liés.



La démarche retenue pour l'organisation de ce séminaire a connu 3 étapes :

Première étape : Identification des problèmes qui entravent la relance et le développement des investissements agricoles.

Deuxième étape : Analyse de la mission de l'APIA et classification de ses objectifs.

Troisième étape : identification de la mission de la coopération belge.

Suite à ces trois étapes, la coopération belge s'est fixée pour objectifs :

- le renforcement du suivi des projets agréés
- La mise en place d'une base de données.
- La mise à la disposition de l'APIA d'un Fonds d'Etude et de Promotion destiné à financer :

- les études sectorielles pour une meilleure identification des projets et des secteurs porteurs

- les actions de partenariat avec les Européens

- les études spécifiques entrant dans le cadre de l'amélioration de l'environnement de l'investissement agricole en Tunisie.

- la mise à la disposition de l'APIA des moyens permettant d'améliorer son efficacité au niveau de :



- l'identification de promoteurs potentiels en Tunisie et à l'Etranger,

- la contribution à une meilleure orientation de la politique nationale agricole,

- l'optimisation de la rentabilité effective des projets agricoles.

- l'Affectation de bourses de stages à l'étranger pour parfaire la formation des cadres de l'APIA et certains promoteurs dans des domaines spécifiques.

C/ La coopération Tunisie-CEE

Suite aux journées de partenariat tuniso-européennes organisées les 28 et 29 février 1992 en collaboration avec l'UTAP et le CEPEx, et dans le souci de développer un partenariat déjà initié dans quelques secteurs agricoles spécifiques, un programme de promotion du partenariat agricole Tuniso-Européen a été élaboré et une aide financière de la CEE a été sollicitée pour une durée de 3 ans.

Le projet envisage :

- 1- la mise à jour des études de l'offre tunisienne en produits agricoles.

- l'analyse dans les principaux pays européens des études réalisées en Tunisie,

- l'organisation de journées de partenariat en Tunisie et en Europe.



D/ La Coopération Tuniso-Suédoise

Avec le concours du Fonds Suédois de Coopération SWEDFUND, une antenne API - APIA - CEPEX a été ouverte à Stockholm en vue de promouvoir des actions de partenariat et de coopération entre la Tunisie et les pays scandinaves.



Participation de l'APIA à AGRIBEX en Belgique



2- L'Assistance et l'Encadrement

2.1- Accueil et assistance

Compte tenu des actions promotionnelles et des manifestations économiques réalisées, l'Agence de Promotion des Investissements Agricoles a accueilli :

- au niveau central : 3000 promoteurs et ce, soit pour la constitution de leur dossier, soit pour retirer les cahiers de charge relatifs à la location des terres domaniales et des Lots de techniciens.

- au niveau régional : 5820 visiteurs pour lesquels des informations ont été fournies et des allègements dans leurs démarches ont été consentis.

Dans le cadre de sa mission d'orientation des promoteurs, l'APIA a assuré courant 92, l'encadrement et l'assistance nécessaires aux promoteurs reçus notamment en ce qui concerne les tâches suivantes :

- la préparation de leurs dossiers
- l'assistance auprès des banques pour le bouclage des schémas de financement.
- la promotion des entreprises agricoles à participation étrangère.
- le montage juridique des sociétés en Tunisie.
- les facilités d'établissement des étrangers en Tunisie
- l'immatriculation foncière des terres agricoles.
- l'éligibilité aux crédits CEE.

Afin de faciliter l'installation des projets intégrés,



les instances d'approbation ont joué au titre de 1992 un rôle important notamment au niveau de l'allégement des formalités administratives.

A cet égard, il y a lieu de relever :

a) au niveau des délais d'octroi des avantages : .

Le conseil d'Administration et le comité d'octroi des avantages ont délégué aux services de l'APIA les pouvoirs nécessaires pour donner suite sans délais aux demandes de modifications tant au niveau des schémas d'investissement et de financement qu'au niveau de la modification des composantes qui n'ont pas d'impact sur les avantages octroyés.

b) au niveau du schéma de financement les instances d'approbation ont eu à se prononcer sur de nombreux cas parmi lesquels nous citons :

- l'acceptation des dossiers pour les SMVDA ayant obtenu un accord de principe de financement de 70% de leur programme contre 100% exigé avant 1992.

- L'octroi des dotations remboursables pour les sociétés promotrices de projets de stockage de céréales.

- L'acceptation, au cas par cas, de schémas de financement comportant 90% de crédit pour les coopératives promotrices de projets de silos de stockage de céréales.



Par ailleurs et dans le cadre de l'amélioration de ses prestations en matière d'information et d'assistance l'Agence a procédé au cours de l'année 1992 à l'identification de nouveaux secteurs et créneaux d'investissement porteurs et a entamé un programme d'établissement de normes technico-économiques de produits agricoles éligibles aux avantages accordés par le Code des Investissements Agricoles.

2.2- Notes Sectorielles

Il s'agit des premières initiatives engagées par l'APIA dans le but d'initier des études sectorielles se rapportant aux créneaux porteurs. Elles ont été entamées dans le cadre de commissions Ad Hoc représentant toutes les institutions intéressées par le secteur à étudier.

2-1 Les études Sectorielles

a)- *Le secteur de la viticulture* : Le déséquilibre enregistré ces dernières années dans le secteur de la viticulture qui a connu une tendance ascendante de l'investissement et de la production de vigne de table par opposition à celle de la production des produits de cuve qui enregistre une baisse associée à une régression de l'écoulement des vins tunisiens sur les marchés d'exportation a motivé une étude permettant l'audit de la situation actuelle du secteur et le diagnostic de ses causes. Par la même occasion cette étude a apporté des informations techniques utiles à la réalisation de nouveaux



projets en décrivant dans les détails les différentes étapes techniques appropriées à l'installation d'un vignoble dans une configuration rationnelle et moderne répondant aux besoins de la promotion du secteur et à ceux de l'information des promoteurs qui souhaitent s'y engager.

b) Le secteur agro-alimentaire : Dans le cadre de la priorité accordée par le Gouvernement au secteur agro-alimentaire et son impact sur le développement de la production agricole et l'écoulement de ses produits, l'APIA a initié avec la Société d'Etudes et de Promotion STRATEGE, le projet d'organiser une table ronde, sur le développement du secteur de l'agro-alimentaire axé sur l'exportation et dont l'objectif est de développer le partenariat agricole tuniso-européen. La finalité de l'opération consiste à orienter, d'une part, le choix des agriculteurs et des promoteurs tunisiens vers des spéculations spécifiques de production intégrée faisant appel aux technologies novatrices pour produire des articles accessibles au marché d'exportation et de créer, d'autre part, des opportunités de partenariat entre professionnels tunisiens et européens pour offrir les meilleures conditions d'écoulement à nos produits.

Les filières à traiter dans le cadre du secteur agro-alimentaire sont :

- la filière des huiles alimentaires et les corps gras,
- la filière du lait et dérivés



- la filière des conserves et semi-conserves alimentaires
- la filière du sucre et dérivés
- la filière des produits carnés
- la filière des boissons

En plus de sa valeur intrinsèque et du volume d'information qu'elle permettra de fournir, cette étude serait d'une grande utilité pour suivre les différentes étapes de la table ronde que l'APIA se propose de réaliser en collaboration avec le bureau d'étude STRATEGE. Le niveau actuel de son élaboration augure de son achèvement à la fin du premier trimestre 93.

B / Les notes de synthèse

Les notes de synthèse ont porté durant l'année 92 sur la contribution de l'APIA aux travaux de réflexion des commissions émanant du Ministère de l'Agriculture. Elles traitent notamment de :

- L'élaboration de plans directeurs relatifs à des secteurs spécifiques tels que :

- La stratégie nationale de l'utilisation des ressources géothermales en agriculture.

- Le plan directeur des investissements dans le domaine de l'élevage camelin.

- L'élaboration des termes de référence relatifs à la conception du plan directeur du secteur du froid.



- Des réflexions relatives à :

* La politique de l'encouragement de l'Etat aux investissements agricoles et de pêche dans le cadre du code unique.

* La contribution de l'APIA à la mise en application de la stratégie nationale de la conservation des eaux et des sols par l'investigation des moyens de promotion à la création de sociétés de services pour la réalisation des travaux de CES.

* La contribution de l'APIA à l'examen des propositions relatives à l'extension des activités de services éligibles aux avantages du Code accordés aux entreprises d'exploitation et de transformation du bois et ce conformément aux recommandations formulées par la commission nationale de réflexion sur l'amélioration de l'exploitation des ressources forestières créée par Décision de Monsieur le Ministre de l'Agriculture en date du 16 Septembre 1991.

Réalisations



L'ensemble des actions promotionnelles a permis de drainer de nouveaux investisseurs dans le secteur agricole et de pêche.

Face à ce flux, sans cesse croissant, l'agence a déployé un important effort pour permettre la réalisation des intentions d'investissement en accélérant les procédures d'octroi et de concrétisation des avantages et en renforçant les opérations de suivi et d'encadrement.



Réunion du Comité d'Octroi d'Avantages



I- L'Octroi et la Concrétisation des avantages

1.1 Octroi des avantages

Dans le cadre de la décentralisation, il a été délégué aux comités régionaux d'octroi d'avantages (CROA), d'approuver les projets dont le coût d'investissement est inférieur à 120 millions de dinars. Au delà de ce montant la décision revient au comité d'octroi d'avantage (COA) qui se réunit bimensuellement au siège de l'APIA. Ces deux instances ont octroyé en 1992, 410 projets totalisant 146 millions de dinars.

Au niveau du siège, 18 réunions du COA ont permis d'accorder à 159 projets les avantages promulgués par le Code des Investissements Agricoles. Le montant des investissements a dépassé 132 millions de dinars.

Les instances régionales d'approbation (CROA) ont approuvé 251 opérations et actions à entreprendre. Elles ont nécessité la mobilisation d'un volume global d'investissement à promouvoir de 13,8 millions de dinars

Le volume des investissements approuvés par les CROA a évolué de 4,4% entre 1991 et 1992, alors qu'inversement, le nombre de projets enregistré une régression de 1,3% durant la même période.

Par ailleurs, et au courant de 1992, la BNA a souvent assuré le financement de petits et moyens projets sur la ligne de crédit dite "LCA" (ligne - crédit - agricole) qui est



régie par une réglementation particulière, autre que le Code des Investissements Agricoles et de Pêche. Le banquier ayant toute latitude de choix de la ligne de crédit par laquelle serait assuré le financement de tel ou tel projet.

Ainsi les promoteurs de projets d'investissement dont le financement est assuré par la ligne "LCA" déposent souvent un 2ème dossier auprès des Directions Régionales de l'APIA, en vue de solliciter le bénéfice des avantages fiscaux, non prévus dans la réglementation particulière de la "LCA".

1.2 -Concrétisation des avantages

Dans le cadre, de la concrétisation des avantages fiscaux, il a été accordé des autorisations de franchises douanières au profit des travailleurs tunisiens résidents à l'étranger pour l'acquisition de biens d'équipement, de matériel et de moyens de transport.

Parallèlement, l'examen au niveau du siège de 250 demandes de liste de matériel a permis l'acquisition, avec réduction des droits de douane au minimum légal de perception et la suspension des taxes dues à l'importation, de biens d'équipement, plants, chaptels vifs et semences.

Les Directions Régionales de l'Agence ont été par ailleurs étroitement associées aux services techniques régionaux du Ministère de l'Agriculture, dans les opérations de suivi de réalisation des investissements approuvés et



ce, au moyen de constats techniques d'avancement afin d'avaliser les déblocages des subventions au profit des promoteurs concernés.

La concrétisation des avantages a touché 3 niveaux à savoir :

A/ Avantages financiers (subventions)

296 constats techniques d'avancement des travaux de réalisation des projets d'investissement ont été établis et ont porté sur le déblocage de 2,2 millions de dinars de subventions, toutes catégories confondues, concrétisant les encouragements de l'Etat déjà octroyés aux promoteurs concernés.

B/ Avantages fiscaux (TVA)

199 listes de matériel à acquérir ont été élaborées en vue de faire bénéficier les promoteurs concernés de l'exonération de la TVA pour l'acquisition de matériels et biens d'équipement agricole et de pêche dont le montant global est d'environ 1,8 millions de Dinars.

C/ Franchise douanière

502 opérations d'autorisation d'admission en franchise douanière, de matériels et biens d'équipement agricole et de pêche, importés par des travailleurs tunisiens résidents à l'étranger, et dans le cadre d'un retour définitif ou temporaire.



La valeur globale des admissions de matériels et équipements en franchise douanière est estimée à 4,4 millions de dinars.

Enfin, 211 opérations ont porté sur le suivi-évaluation de l'impact socio-économique de projets d'investissement antérieurement approuvés et aujourd'hui réalisés à 100%. Ces opérations ont été conduites à terme par les Directions Régionales et en collaboration avec la Direction du Suivi au niveau du siège de l'Agence.

1.3- Programme de restructuration des terres domaniales

La restructuration des fermes domaniales s'inscrit dans le cadre d'une politique nationale de promotion agricole. Elle vise, la mobilisation de toutes les ressources naturelles, les compétences humaines et les moyens financiers pour atteindre les objectifs suivants :

- Introduire de nouvelles technologies appropriées à travers les capitaux nationaux et étrangers des investisseurs privés et ceci en vue d'une meilleure exploitation des fermes.

- Améliorer la gestion des fermes par l'apport de nouvelles techniques en vue d'intensifier et diversifier les cultures pour atteindre la sécurité alimentaire et créer de nouveaux emplois.

Au cours de l'année 1992, 39 SMVDA ont bénéficié de



la décision d'octroi d'avantages pour l'exploitation de 23000 ha avec un investissement global de 60 Millions de Dinars.

Sur les 39 SMVDA bénéficiaires de la décision d'octroi d'avantages, 23 ont obtenu l'accord définitif de Monsieur le Ministre de l'Agriculture après avoir constitué des sociétés selon la législation en vigueur, ces dossiers ont été transmis au Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires Foncières pour la conclusion du contrat de location.

Tableau 5 - Situation des SMVDA pour les 5 premières listes

Désignations	Accord de Principe	DOA	SMVDA constituées	Accord définitif	Contrat de Location
1ère liste	17	15	13	13	6
2ème liste	18	14	10	10	2
3ème liste	20	11	2	.	.
4ème liste	17	2	.	.	.
5ème liste	7

Ces projets permettent :

- La création de 3150 emplois permanents et 320 postes d'encadrement
- L'acquisition de 30500 têtes ovines, et 6200 têtes bovines.
- L'équipement d'environ 3000 ha de périmètres irrigués en plus de la création de silos de stockage de céréales.

L'installation de chambres frigorifiques et de serres pour la culture de primeurs



2 - Les données Statistiques

2.1- Resultats Globaux

L'APIA a pu relancer les investissements agricoles, de Pêche et de services liés à ces activités par le biais des missions de prospection, d'information, d'orientation et d'incitation qui répondent à la motivation et aux aspirations des nouveaux promoteurs.

A/ La ventilation des divers investissements

Tableau 6 - Investissement Total

Designations	Nbre de projets		Investissement		
	Prévision	Réalisation	Prévision	Réalisation	Taux de Réal.
- Stés de Mise en Valeur	55	40	70	60,684	87%
- Stés Mixtes	20	10	7	16,071	191%
- Coopération de Stés	10	4	4	6,5	162%
- Entreprises privées	415	338	36	55,760	155%
- Entreprises Publiques	-	6	-	4	-
TOTAL Général	500	410	120	146,015	122%

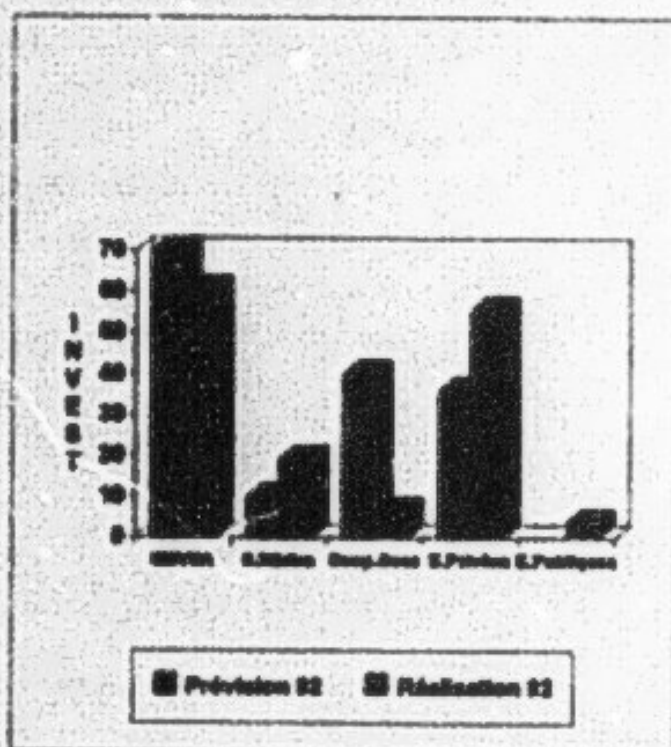
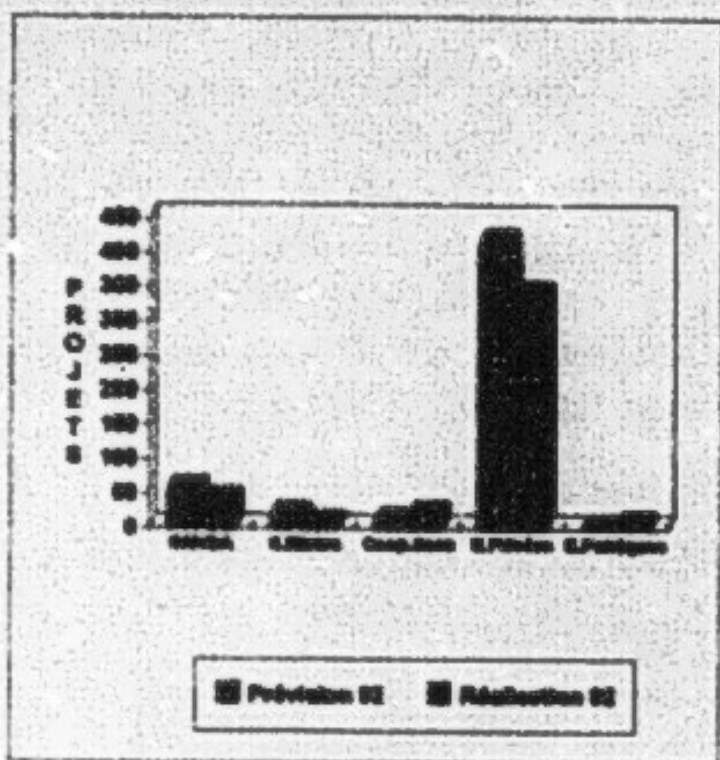
Malgré la non-réalisation des prévisions au niveau du nombre des projets (410 projets réalisés contre 500 prévus) il a été enregistré un taux de réalisation de 122% au niveau du montant des investissements.

Les investissements ont dépassé 146 Millions de dinars alors qu'il n'était prévu que 120 Millions de Dinars.

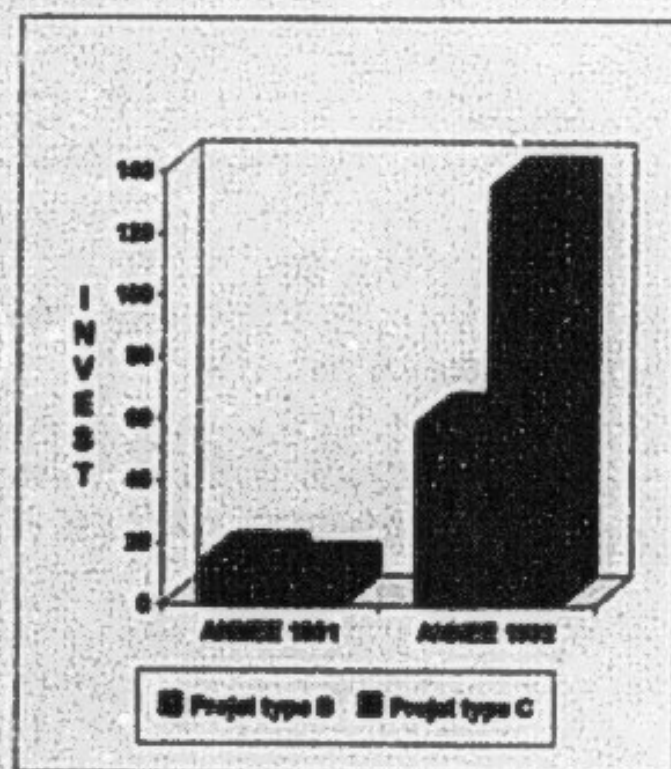
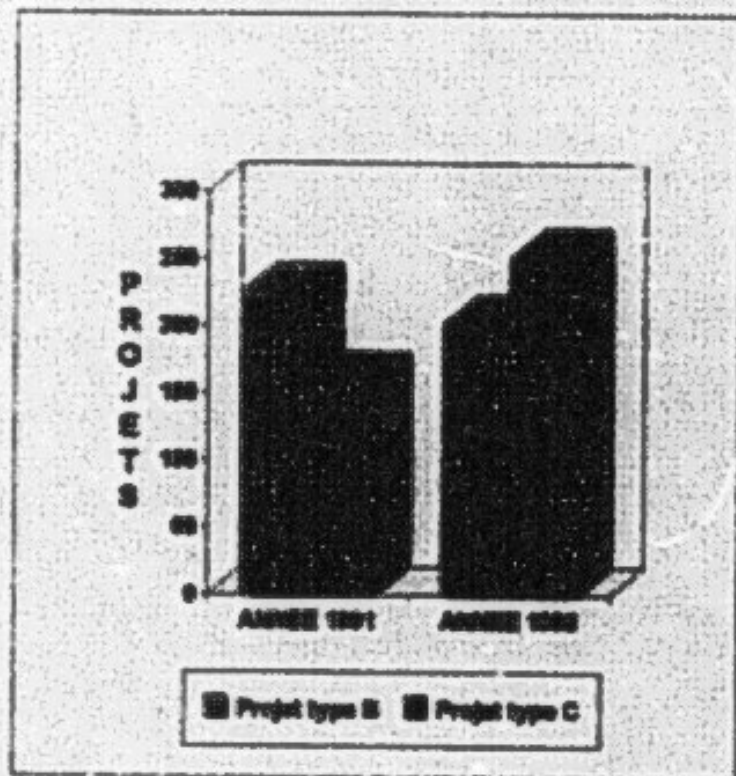
Tableau 7 - Investissement par catégorie

	Nbre des Projets			Montant des Investissements (MD)		
	B	C	TOTAL	B	C	TOTAL
Année 1991	226	226	428	13,477	58,666	72,165
Année 1992	159	159	410	10,479	135,635	146,114
Variation	-30%	-30%	-4 %	-22 %	131 %	102 %

REPARTITION DES INVESTISSEMENTS PAR FORME JURIDIQUE



REPARTITION DES INVESTISSEMENTS PAR TYPE DE PROJET





L'examen du tableau ci-dessus permet de constater une tendance vers la réalisation des projets capitalistiques. Le nombre de projets de la catégorie "B" a regressé de 30% alors que celui de la catégorie "C" a augmenté de 25%. Les investissements de la catégorie C (qui dépassent 120 000 DT par projet) ont connu un accroissement de 131% alors que ceux de la catégorie B (moins 120 000 DT par projet) ont baissé de 22%.

Tableau 8 - La Répartition de ces investissements par forme juridique

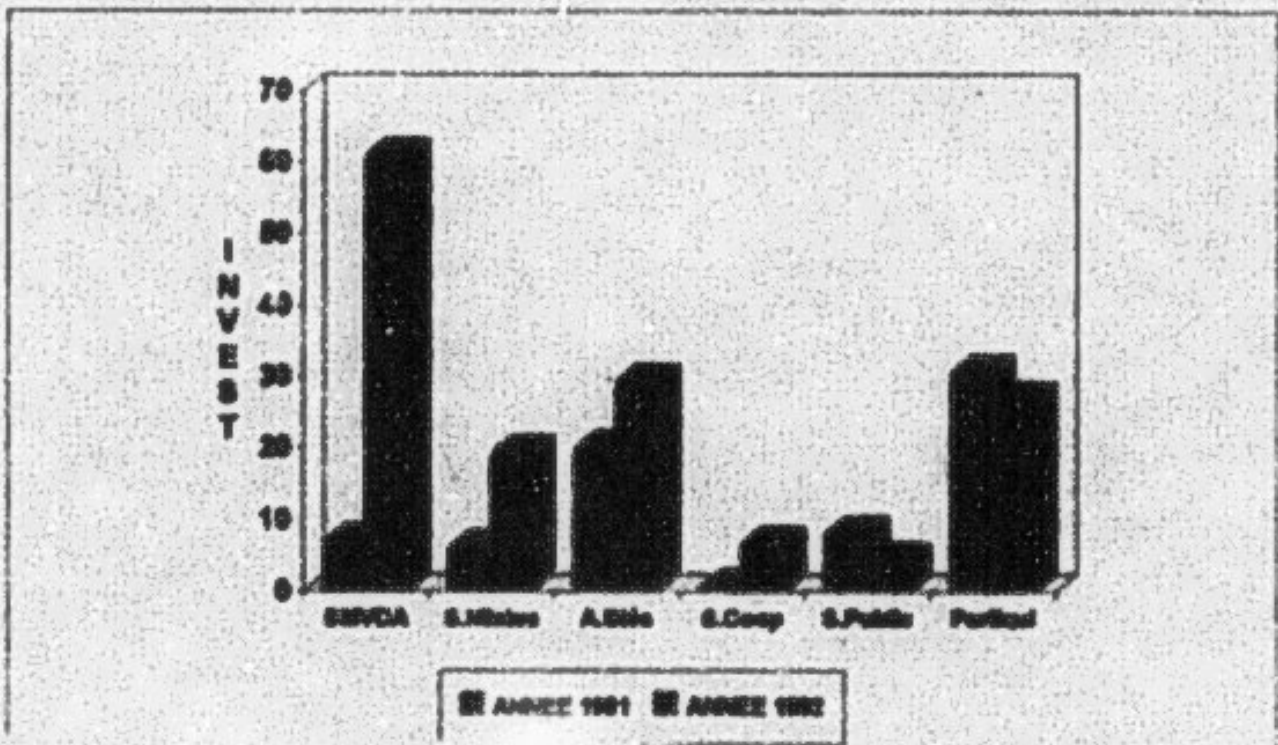
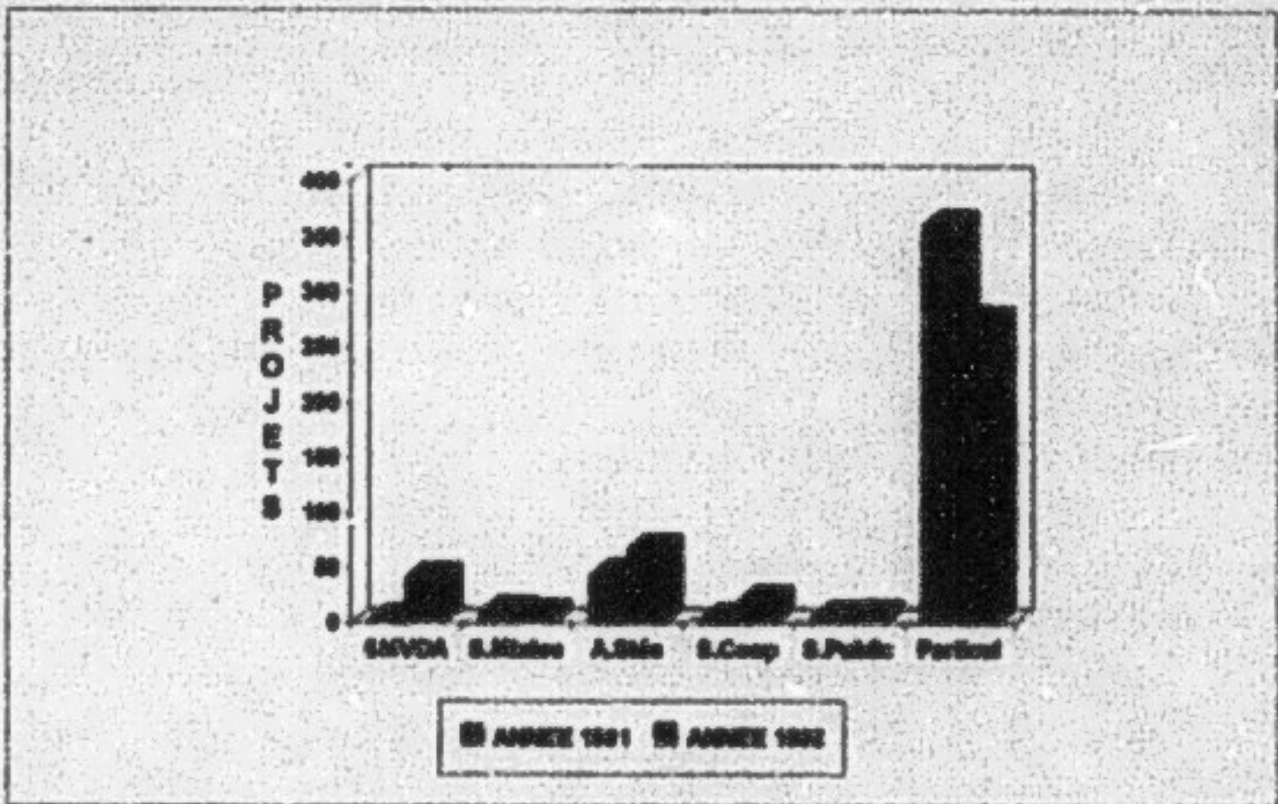
Agent. Economique	Année 1991		Année 1992		Variation des investis
	N.de Pps	M. Inv. MD	N.de Pps	M. Inv. MD	
- SMVDA	3	6,8386	40	50,684	787%
- Stés Mixtes	10	,16919	7	19,071	209%
- Autres sociétés	44	,831	66	29,148	47%
- Secteur coopératif	4	0,687	19	6,402	932%
- Secteur public	6	8,081	6	4,140	- 49%
- Particulier	361	30,559	272	26,570	- 13%
TOTAL Q1	428	72,165	410	146,015	+102%

L'analyse des données statistiques du tableau ci-dessus met en évidence :

- l'évolution positive du taux de participation des sociétés de mise en valeur et des sociétés mixtes ainsi que du secteur coopératif.

- La régression du taux de participation des particuliers et du secteur public (ce dernier a un rôle de

EVOLUTION DES INVESTISSEMENTS PAR FORME JURIDIQUE





catalyseur. Il n'est entré dans le circuit que pour développer la création de projets agricoles intégrés et faciliter l'entrée des autres agents économiques).

- L'évolution des différentes sociétés se traduit par une tendance vers la réalisation de projets intensifs qui mobilisent des capitaux importants.

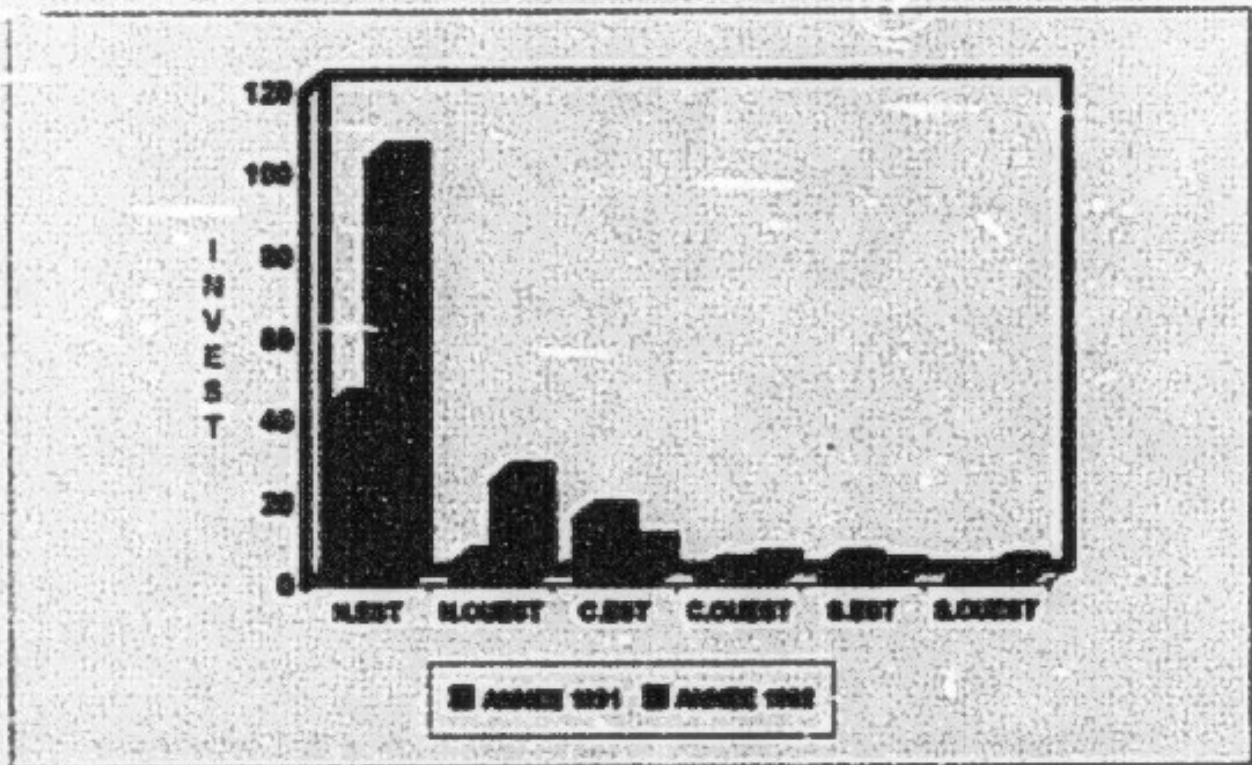
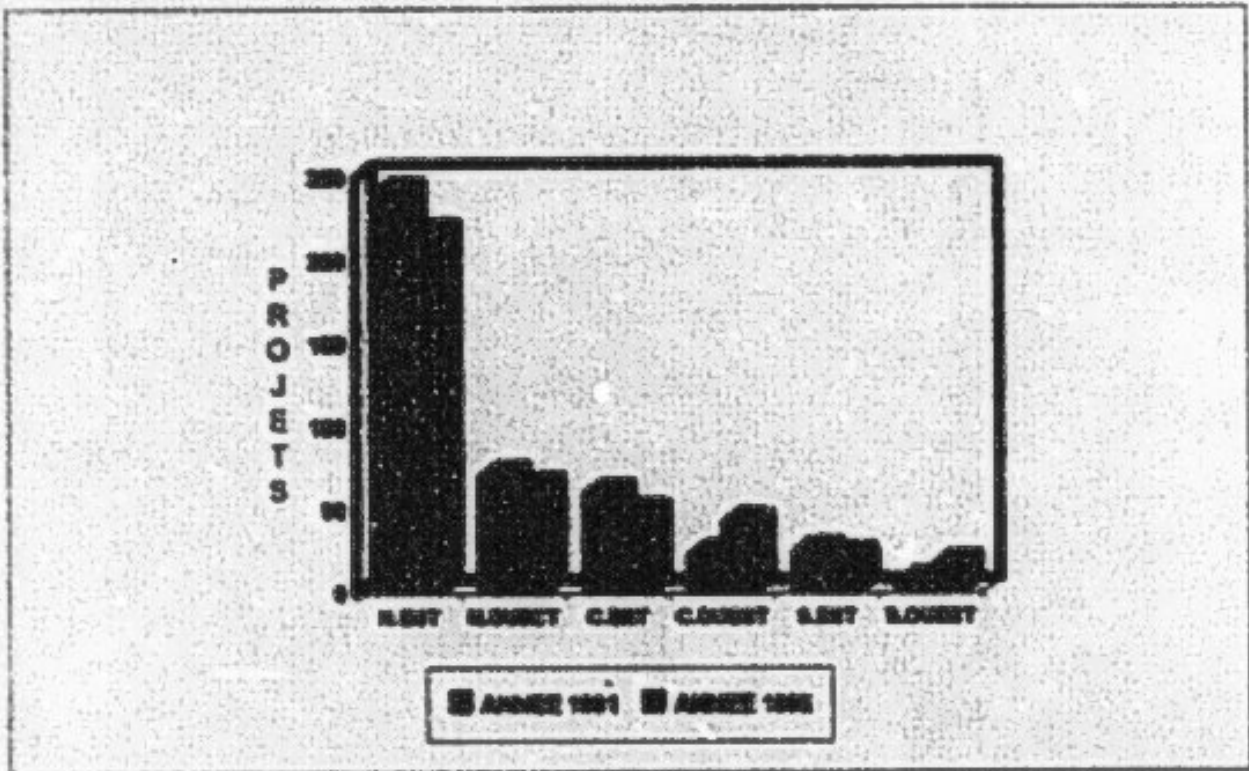
- Enfin l'évolution des investissements promus par les coopératives s'explique surtout par la réalisation de projets de services notamment ceux permettant la collecte et le stockage de céréales.

Tableau 9 - Investissement par région

Régions	Année 1991			Année 1992			Variation des Inv.
	N.Pro	Invest.	Emplois	N.Pro	Invest.	Emplois	
- Nord-Est	242	43,600	1282	217	103,342	2362	137%
- Nord-Ouest	71	4,937	231	53	25,399	685	414%
Nord	313	48,537	1493	280	128,841	3047	+168%
- Centre-Est	60	16,087	369	48	8,155	246	-50%
- Centre-Ouest	23	2,850	62	43	3,987	148	+40%
Centre	83	18,937	431	91	12,142	394	-36%
- Sud-Est	25	3,943	131	22	2,161	148	-45%
- Sud-Ouest	7	0,748	129	17	2,771	148	270
Sud	32	4,691	260	39	4,932	296	+5%
Total Général	428	72,185	2184	410	146,815	3737	102%

L'Examen des projets initiés dans les différentes régions agricoles permet de relever ce qui suit :

EVOLUTION DES INVESTISSEMENTS PAR REGION





- Au Nord, l'investissement agricole et de pêche est en croissance continue. Il est orienté vers des projets de sociétés et coopératives.

- Au Centre-Est, l'investissement a chuté de 50%, et l'emploi de 33%, à cause de la saturation constatée au niveau du secteur de la pêche.

- Au Centre-Ouest, l'investissement a évolué de 40% engendrant un accroissement de l'emploi de 138%. Ces performances ont été enregistrées grâce à la politique de mise en valeur des terres domaniales.

- Au Sud-Est, l'investissement a regressé de 45%. Cette regression est due au fait qu'en 1991, l'investissement a connu à Gabes un niveau record de 2,8 Millions de Dinars alors qu'il n'a atteint en 1992 que 1,3 Million de Dinars.

- Au Sud-Ouest, l'accroissement de l'investissement de 270% est lié à l'implantation de projets de sericulture par l'utilisation de la Géothermie. (2 projets pour un investissement total de 1,209 MD).



Projet de géothermie



Par activité la ventilation des investissements se présente comme suit:

Tableau 10 - Investissement par branche d'activité

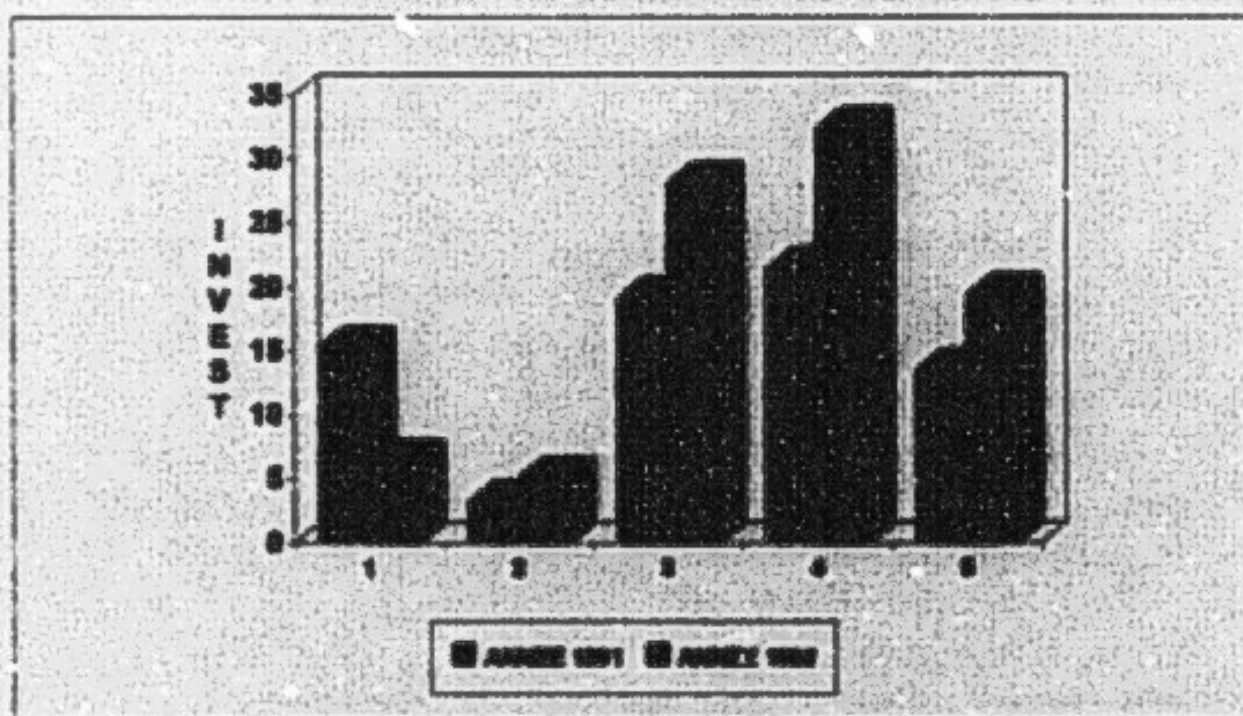
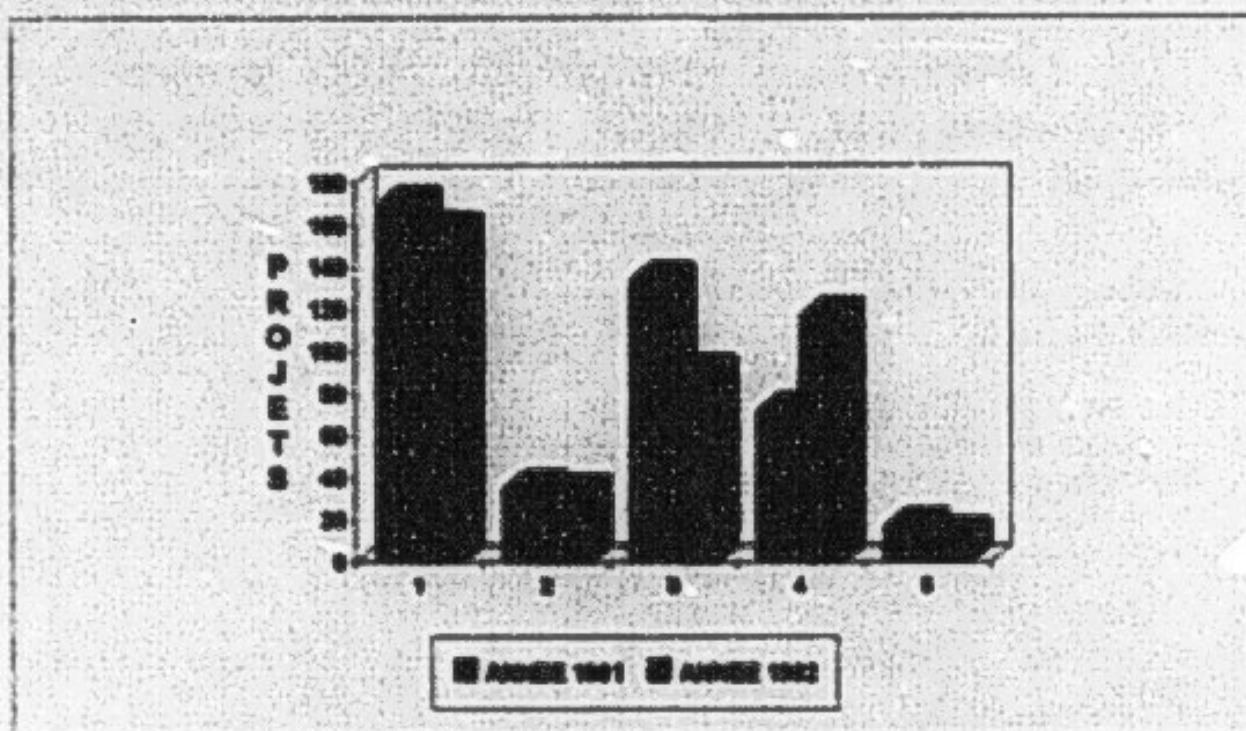
Activité	Année 1991		Année 1992		Variation des Inves.
	N.Pro	Invest.	N.Pro	Invest.	
- Elevage Intégré	170	15,264	157	61,227	301 %
- Petit Elevage	35	3,118	33	4,074	60 %
- Prod. Végét. Intensive	134	19,052	90	28,076	47 %
- Agro Industrie	72	21,345	117	32,399	52 %
- Pêche et Aquaculture	17	13,386	13	19,330	45 %
TOTAL Général	428	72,165	410	146,015	102 %

L'analyse de ces données permet de noter :

- L'accroissement de l'investissement agricole et de pêche au Nord, notamment dans le domaine de l'élevage intégré qui a connu une expansion de la technologie et du machinisme et un maintien du niveau de l'emploi.

- La régression du nombre de projets de pêche et d'aquaculture, ce qui confirme la tendance des pouvoirs publics à limiter l'investissement dans le secteur du chalutage sur la côte Est et à encourager ce type de projets au Nord de la Tunisie. Ainsi 10,9 MD ont été consacrés à la réalisation de deux projets dans le cadre de joint-venture avec des partenaires Italiens.

EVOLUTION DES INVESTISSEMENTS PAR BRANCHE D'ACTIVITE



LEGENDE

- | | |
|----------------------|---------------------|
| 1-Elevage Intégré | 4-Agro-Industries |
| 2-Petit Elevage | 5-Pêche Aquaculture |
| 3-Prod.Veg.intensive | |



Tableau 11 - Investissement et projets approuvés par instance d'octroi d'avantages

	Siège		Comm. Regionales		Total	
	N de Proj	Coût (MD)	N de Proj	Coût (MD)	N de Proj	Coût (MD)
- Grand cult. Arbo et Elev	80	77,987	194	10,472	274	88,459
- Sericulture	3	4,870	2	0,164	5	5,034
- Lombriculture	1	0,784	-	-	1	0,784
- Silos de stockages	25	16,211	-	-	25	16,211
- Stockage d'huile	1	3,308	-	-	1	3,308
- Frigorifique	12	2,669	5	0,383	17	3,052
- Services	24	7,020	50	2,808	74	9,828
- Pêche	10	13,271	-	-	10	13,271
- Aquaculture	3	6,068	-	-	3	6,068
Totaux	159	132,188	251	13,827	410	146,015

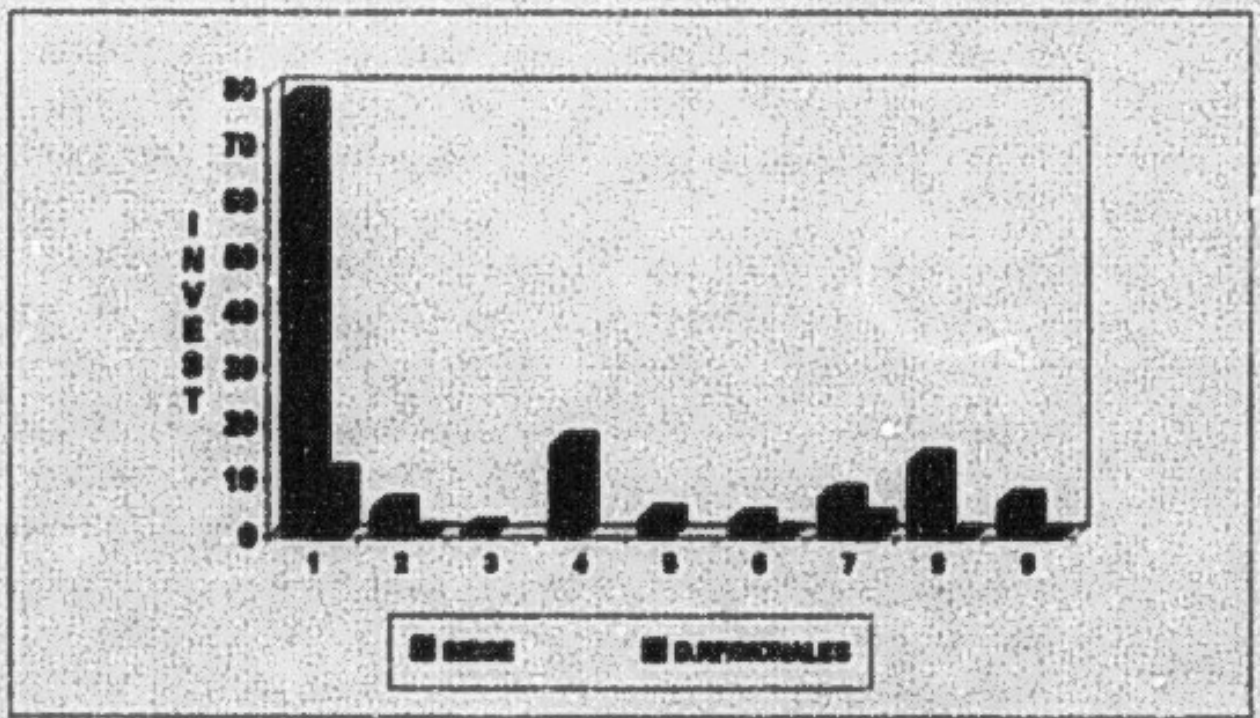
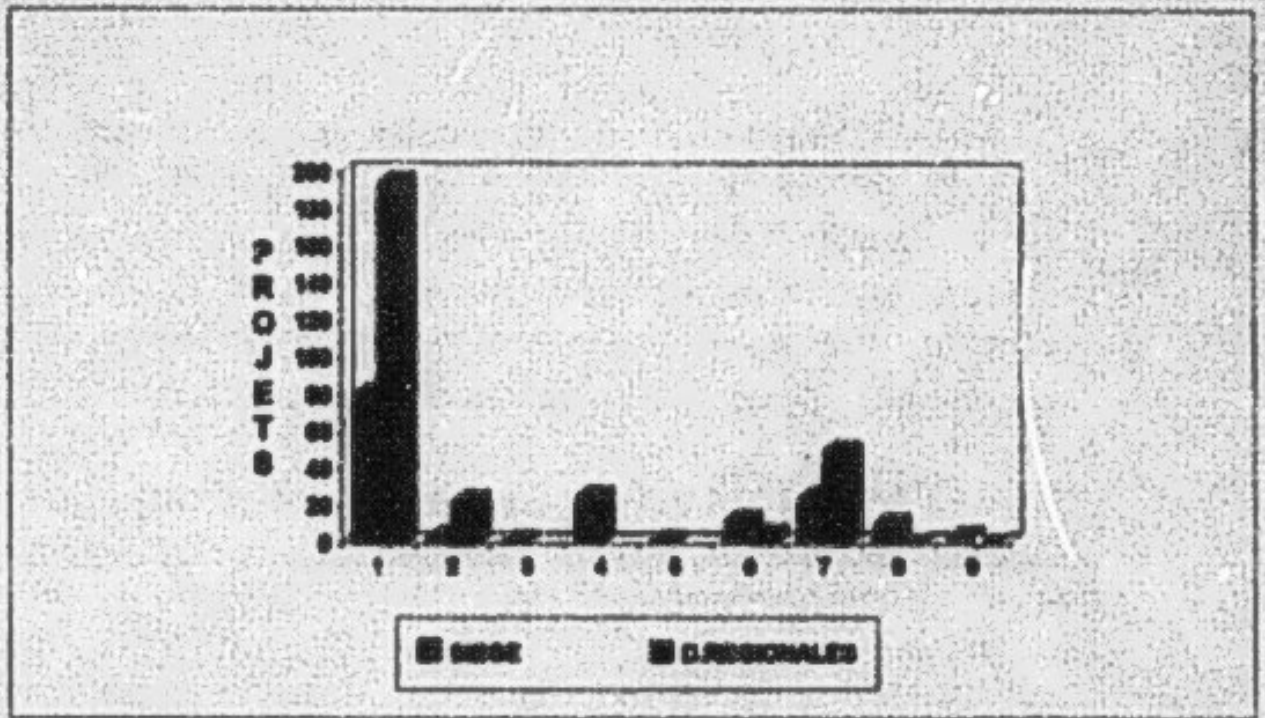
L'analyse de ces données montre que :

- 40% des projets promus sont approuvés au siège et accaparent 90% de l'investissement total réalisé, contre 60% approuvés au niveau des commissions régionales.

- l'investissement moyen réalisé dans des projets de grandes cultures, arboriculture et élevage approuvés au siège est de 1 MD contre 0,055 MD au niveau régional.

- 67% des projets approuvés, dans les grandes cultures, l'arboriculture et l'élevage detiennent 60% des investissements.

REPARTITION DES INVESTISSEMENTS PAR BRANCHE D'ACTIVITE



LEGENDE

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| 1-Grand.Cult.Arbo & Elevage | 6-Frigorifique |
| 2-Floriculture | 7-Services |
| 3-Lombriculture | 8-Pêche |
| 4-Silos de Stockage | 9-Aquaculture |
| 5-Stockage d'huile | |



B/ Les nouveaux créneaux d'investissement

L'investissement agricole a connu ces dernières années une diversification remarquable. De nouveaux créneaux répondant à des besoins réels et à des nouvelles opportunités d'exportation, ont apparus.

Tableau 12 - Les silos de stockage

Regions	Année 1991			Année 1992		
	N. Projets	Capacité en tonnes	Coût en MD	N. Projets	Capacité en tonnes	Coût en MD
- Ariana				3	36140	3.284
- Ben Arous				1	32000	2.580
- Nabeul	1	4000	0,400	-	-	-
- Zaghouan	1	4000	0,170	3	8380	0,776
- Bizerte				1	4000	0,472
- Béja				7	22187	3,030
- Jendouba				1	4000	0,484
- Le kef				2	7200	0,702
- Sfax				4	14000	2,025
- Kairouan				1	4000	0,374
- Kasserine				1	8000	0,498
- Sousse				-	-	-
- Sfax				1	13500	2,003
Totaux	2	8000	0,570	25	157387	16,211

Le programme prévisionnel prévoit la réalisation d'une capacité de stockage de 250 000 tonnes.



Tableau 13 - Les Projets utilisant la géothermie

Année	Nombre des projets	Coût en MD
1991	4	2.503
1992	2	1.209
Variation 92/91	-50%	-52%

Jusqu'en 1991, les projets utilisant la géothermie se sont limités à 9 projets totalisant 4,9 Millions de Dinars.

L'année 1991, a connu le développement de cette nouvelle branche d'activité et a enregistré la réalisation de 4 projets de 2,5 Millions de Dinars d'investissement.

L'analyse de ces données du tableau 13 dégage une régression des projets utilisant la géothermie de 50%, ce qui s'explique par les difficultés de réalisation de l'objectif visant l'exploitation des zones géothermales (difficultés dues à l'infrastructure, à la commercialisation et aux problèmes fonciers). En effet, l'investissement n'a atteint pendant la période 1991-1992 que 3,7 millions de dinars alors que la première phase de la stratégie d'exploitation du projet pilote prévoit un investissement de 20,7 millions de dinars pour exploiter 100 hectares de serres dans les régions de Gabès, Kébili et Tozeur.



Tableau 14 - Réalisation des Investissements par source de financement

	Année 1991		Année 1992		Variation
	Valeur	%	Valeur	%	
Auto-financement	34,631	43 %	61,586	42	78 %
- privé	28,643	43 %	54,814	37,5	91 %
- Public	5,988	8 %	6,772	4,5	13 %
Participation des banques au capital	1,228	1,7 %	1,211	0,8	- 1 %
- banques de développement	1,077	1,5 %	0,855	0,6	- 17 %
- banques commerciales	0,148	0,2 %	0,316	0,2	114 %
Aide de l'Etat	4,780	6,5 %	7,082	5 %	51 %
- Subvention	3,176	4,4	5,108	3,5 %	61 %
- Dotation	1,324	2,1	1,974	1,5 %	30 %
Crédit LMT octroyé dont (BNA)	31,389	42,4 %	70,825	48,6 %	127 %
- Banques de développement	(16,095)		(30,114)		(-87 %)
- Banques commerciales	6,503	9,6 %	24,267	16,6	252 %
- Banques commerciales	24,406	33,8 %	46,658	32	91 %
Crédit fournisseur	-	-	3,482	2,4	-
Crédit court terme	8,307	8,4	1,731	1,2	477 %
TOTAL Général	72,165	100	146,015	100	

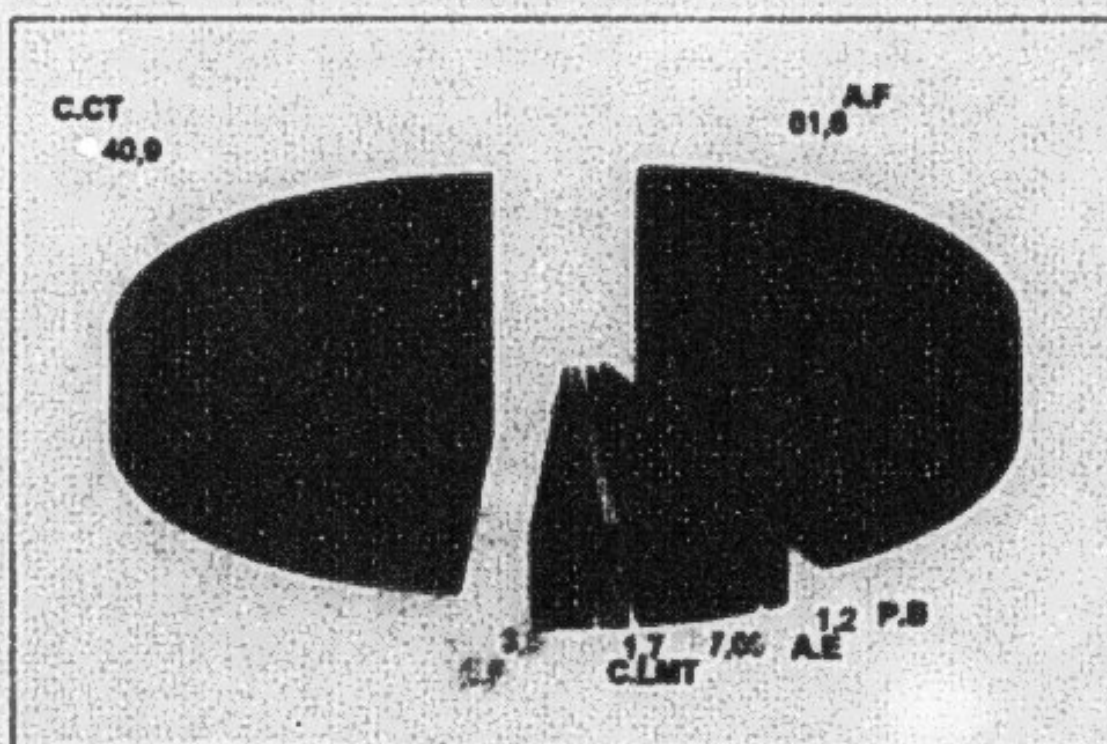
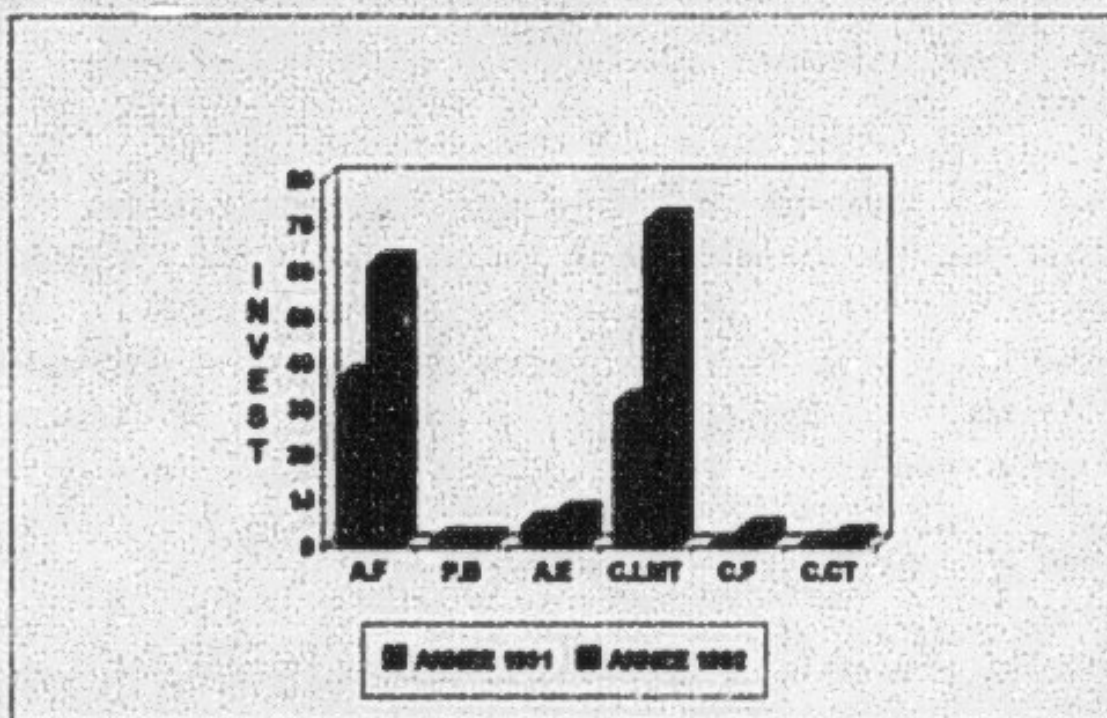
L'analyse des ces données confirme :

- La régression de l'autofinancement et ce par rapport à la masse globale des investissements réalisés durant les deux années 1991 et 1992; cette régression s'explique par la réalisation des projets capitalistiques nécessitant un financement par les banques.

- La régression du taux de participation des banques de développement au capital, ce taux est passé de 1,5% en 1991 à 0,6% en 1992.

Cependant le taux de participation des banques commerciales est stable (0,2% pour les deux années 1991 et 1992).

EVOLUTION DES INVESTISSEMENTS PAR SOURCE DE FINANCEMENT



LEGENDE

A.E-Auto financement	C.CT-Credit LMT
P.B-Part. Banq au capital	C.F-Credit Fournisseur
A.E-Aide de l'Etat	C.CT-C.C.Terme

SUITE EN

F 2



MICROFICHE N°

08058

République Tunisienne

MINISTRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية
وزارة الزراعة

المركز القومي
للتوثيق الفلاحي
تونس

F



- La régression des avantages financiers accordés par l'Etat qui sont passés de 6,5% en 1991 à 5% en 1992, cette régression s'explique par la tendance vers la réalisation de projets capitalistiques. (les projets dépassant les 500 MD ne bénéficient pas de la dotation remboursable).

2.2- Impact sur la Production

La production agricole moyenne relative à 80 millions de dinars d'investissement dans la céréaliculture, l'arboriculture, l'élevage et les cultures maraîchères (soit 90% des investissements totaux dans ces secteurs) devrait atteindre pendant les années de croisière 12550 tonnes de céréales, 56.600 tonnes de fruits et légumes et près de 3000 tonnes de viande.

Pour atteindre ces niveaux de production il est prévu de :

- mettre en exploitation une superficie totale de 19000 ha, répartis comme suit :
 - * Céréaliculture 6080 ha
 - * Arboriculture 6250 ha
 - * Maraîchage 600 ha
 - * Culture fourragère 6070 ha
- installer des systèmes d'irrigation au goutte à goutte sur 2225 ha
- créer 55 puits et sondages
- curer et approfondir 30 puits existants
- construire 45 bassins d'une capacité totale de 8550 m³
- créer deux lacs collinaires de 2500 m³.



Le concours de ces facteurs, permettrait de réhausser la production et contribuer à l'amélioration du PIB national. En année de croisière les productions végétale et animale attendues se présentent comme suit :

PRODUCTION VEGETALE

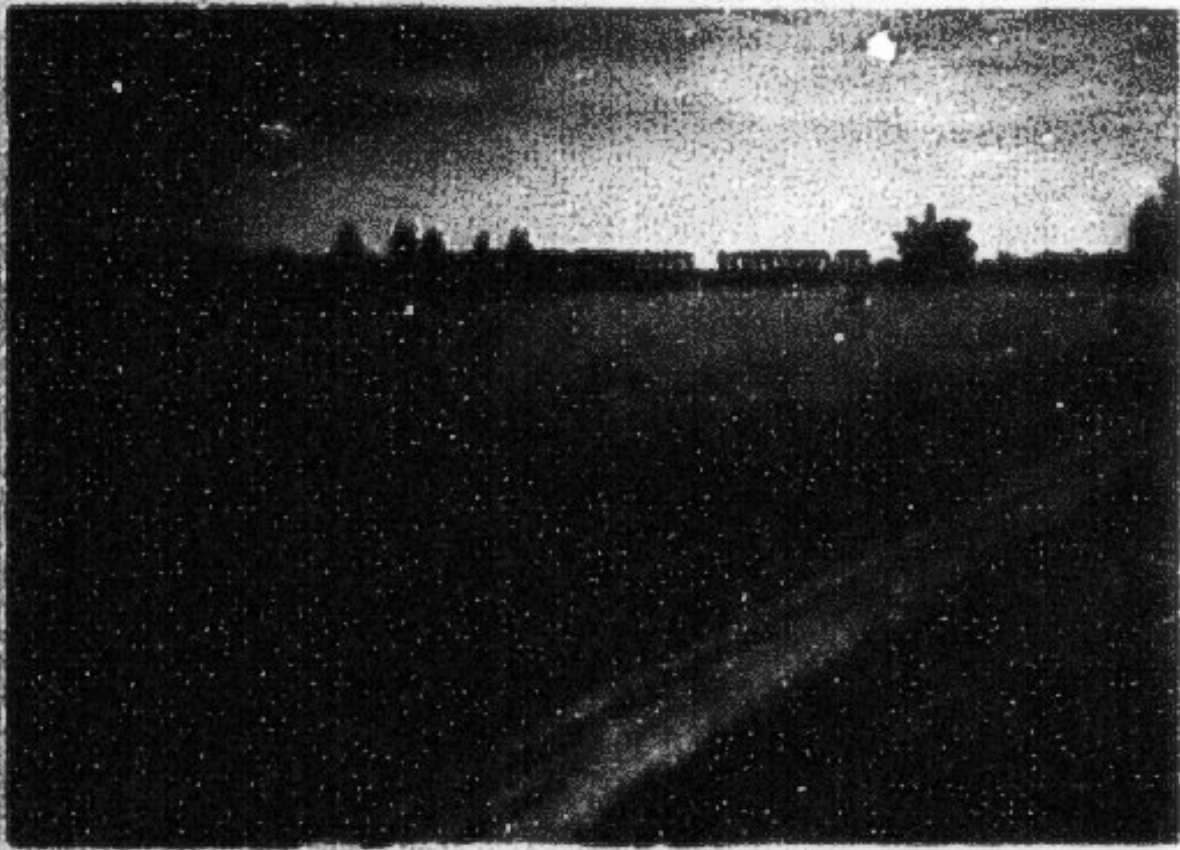
SPECIFICATION	Superficie en Hectares	
	Superficie Exploitées	Production Végétale
* CEREAUCULTURE	8000	12000
• Blé dur	2500	5000
• Blé tendre	1200	2700
• Orge / Tricale	2300	4300
* ARBORICULTURE	8250	60710
• Olive à huile	2300	3200
• Olive de table	400	1200
• Agrumes	270	2700
• Pêche de mer	600	7400
• Pêche de table	600	10000
• Amandes	800	2000
• Abricotier	50	500
• Asperge	25	170
• Cacaoyer	5	20
• Figue	50	100
• Grenadier	140	2000
• Pêche	200	2000
• Pastèque	60	20
• Poivron	100	1000
• Pomme	200	2000
• Prunier	20	1100
* MARAICHAIE	800	7000
• Pomme de terre	110	1400
• Tomate	700	2000
• Poivron	130	1300
• Melon / Pastèque	140	1300
• Légumineuses	50	600



Au niveau de la céréaliculture, le tableau précédant confirme les orientations nationales visant le développement de la production de blé.

Cette production est associée à la mise en exploitation de 6070 hectares en culture fourragère, nécessaire à l'alimentation du cheptel installé (Tableau suivant).

Au niveau de l'arboriculture et des cultures maraîchères, le choix des promoteurs porte essentiellement sur le raisin de table, les agrumes, la pomme de terre et la tomate.





Au niveau de la production animale le tableau suivant montre une bonne diversification du cheptel supplémentaire avec un développement remarquable de l'élevage cunicole et une augmentation notable de la production de viande bovine et ovine dépassant 2000 tonnes en année croisière.

De même les investissements prévus en élevage apicole augmenteraient la production de miel de 83 tonnes en année croisière.

PRODUCTION ANIMALE

Investitions Cheptel		Production		
Designation	Chiffre	Designation	Unité	Quantité
* Elevage BOVINE	7092	- Viande Bovine	Tonne	1585
- Taureaux à engraisser	3723	- Viande de Fâterme	"	48
- Génisses pleines	2206	- Taux/Pois	Tête	2000
- Vaches laitières	1733	- Génisses Excédentaires	"	1025
		- Lait	M litres	21550
		- Fromage	Tonne	76
* Elevage OVIN (dont 500 Capres)	18744	- Viande Ovine	Tonne	573
		- Viande de Fâterme	"	187
		- Agnelles Excédentaires	Tête	1487
		- Laine	Tonne	47,5
* Elevage AVICOLE	56000	- Viande de volaille	Tonne	305
* Elevage CUNICOLE	2834	- Viande de lapin	Tonne	229
- Mères lapines	2744	- Viande de Fâterme	Kg	560
- Mâles	28	- Larvaires	Tête	2834
* Elevage APICOLE (Ruches Populaires)	6620	- Miel	Tonne	83
		- Essaims	Unité	1880
		- Cire	Tonne	20



3 - Les Opérations de Suivi

Du fait de l'importance des investissements engagés dans le secteur agricole et de pêche, la Direction Générale a créé au cours de l'année 1992 une direction de suivi pour mieux encadrer les promoteurs au cours de la réalisation de leur projet et en suivre l'état d'avancement afin d'évaluer l'impact des investissements et identifier les contraintes et les problèmes que rencontrent les promoteurs.

Pour réaliser ces objectifs, de multiples réunions ont été tenues pour la mise en place d'une méthodologie de travail permettant d'assurer le suivi.

Cette méthodologie repose sur trois axes :

- Suivi de la concrétisation des avantages.
- Suivi des réalisations
- Suivi-évaluation.

3.1- Suivi de la concrétisation des avantages

A/ Base de données

En vue de la mise en place d'un noyau de base de données, il a été procédé à :

- La vérification des listes de tous les projets



approuvés aussi bien au niveau central qu'au niveau régional.

- La conception d'un modèle de fiche comportant toutes les informations nécessaires au suivi des réalisations.

- L'élaboration d'un programme informatique pour la saisie des informations collectées.

B/ Compte Central :

En application de la circulaire du 28/2/90 fixant les modalités d'octroi des avantages et les mécanismes de leur concrétisation et afin d'assurer un suivi systématique du déblocage des avantages financiers au profit des promoteurs, un programme informatique a été élaboré pour mieux suivre le mouvement de déblocage des avantages.

Cette opération ne peut être menée sans la coordination des efforts avec la BNA détentrice de l'information. Dans ce cadre plusieurs réunions ont eu lieu entre l'APIA et cette banque en vue d'étudier les conditions optimales de réussite de l'opération.



Tableau 15 - Situation du compte central

Avantages accordés	Engagements de l'Etat	Paiements effectués par la BNA
Subvention d'investissement	4543	6086
Dotation remboursable	1998	1710
Prêt foncier	378	217
Subvention d'étude	459	.
Bonification	2060	623
Total	9438	9636

Situation des engagements arrêtée au 31/12/92.

Situation des paiements arrêtée au 30/11/92.

3.2 -Suivi des Réalisations

Cette opération permet avec la collaboration des Directions Régionales le suivi des réalisations des projets sur le plan physique par la collecte des données relatives à l'avancement des projets approuvés de 1983 à 1990.

Au cours de cette période, le nombre total des projets approuvés par l'APIA a atteint 2247 projets. L'opération suivi en a touché 87% soit 1507 projets suivis. Les résultats de cette enquête, regroupés dans le tableau 16 suivant, montrent que 55% des projets ont été réalisés et près de 30% ont connu des taux de réalisation respectables.



Tableau 16 - Taux de réalisation

	100%	50% < R < 100%	moins de 50%	non réalisés	Total
Projet	823	423	138	123	1507
Taux de réalisation	55%	28%	10%	8%	100%

Outre cette opération, il est envisagé dans une deuxième phase d'accomplir l'opération suivi des projets approuvés en 1991.

3.3 - Suivi Evaluation

Il s'agit d'évaluer l'impact des investissements, de comparer les réalisations et les prévisions et enfin d'identifier les contraintes et les obstacles auxquels les promoteurs sont confrontés.

Elaboré en 1992, le programme suivi-évaluation concerne le :

A/ Suivi-évaluation d'un échantillon de 200 projets approuvés de 1987 à 1991 : la collecte des données a été achevée et le rapport de synthèse est en cours d'élaboration.

B/ Suivi des sociétés mixtes : cette forme



d'exploitation permet de faciliter l'afflux des capitaux étrangers vers le secteur agricole, le transfert technologique nécessaire pour le décollage de l'agriculture tunisienne et enfin le développement des exploitations des produits agricoles.

Le programme de suivi des sociétés mixtes vise l'évaluation des résultats et le suivi de 71 projets totalisant un investissement de 108,8 millions de dinars.

C/ Suivi des SMVDA : le suivi des sociétés de mise en valeur a été mené en deux étapes, la première concerne la période 1983 - 1991 et la deuxième s'intégrant dans la nouvelle politique d'attribution des terres domaniales se limite à l'année 1992.

Les résultats dégagés au cours de la période 1983 - 1991 ont permis la mise au point de la situation de ces sociétés, l'évaluation de l'impact des investissements réalisés sur la production, les résultats financiers et la création et la consolidation des emplois. 36 sociétés ont été créées dont 26 sont opérationnelles. Le montant des investissements a atteint 94 millions de dinars pour une superficie totale de 54 000 hectares.

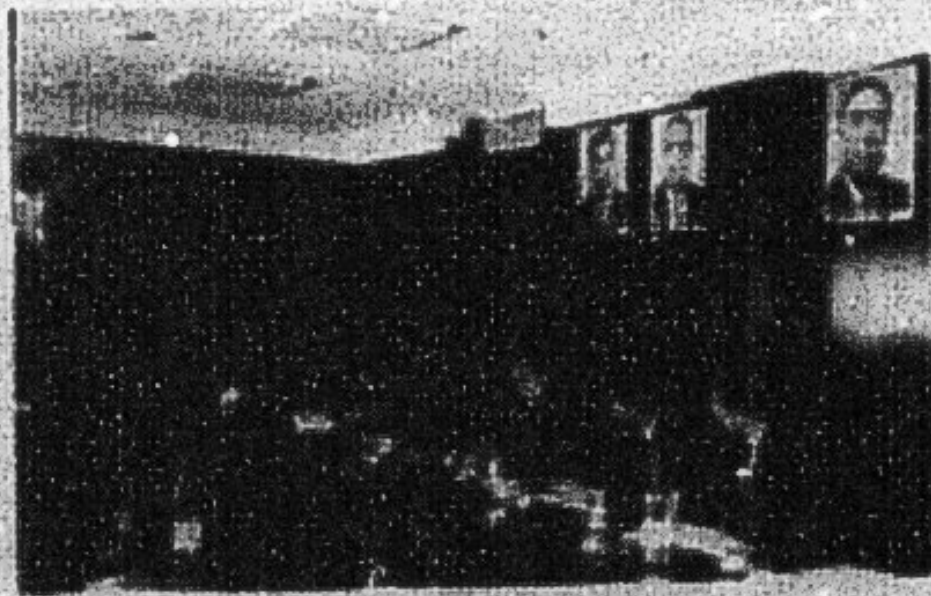
Les ressources financières engagées par ces sociétés ont atteint 78% des montants prévus. Les superficies exploitables ont augmenté, les exploitations se sont



intensifiées et donc les productions se sont améliorées.

Designations	Augmentation des superficies en %	Augmentation des productions en %
Grande cultures	45	140
Cultures industrielles	30	85
Cultures maraichères	25	55
Arboriculture	25	36
Viande	.	57
Lait	.	700

De même ces sociétés ont contribué à la consolidation des anciens emplois et ont permis la création de nouvelles opportunités d'emploi.



Réunion avec des promoteurs de SAVDA

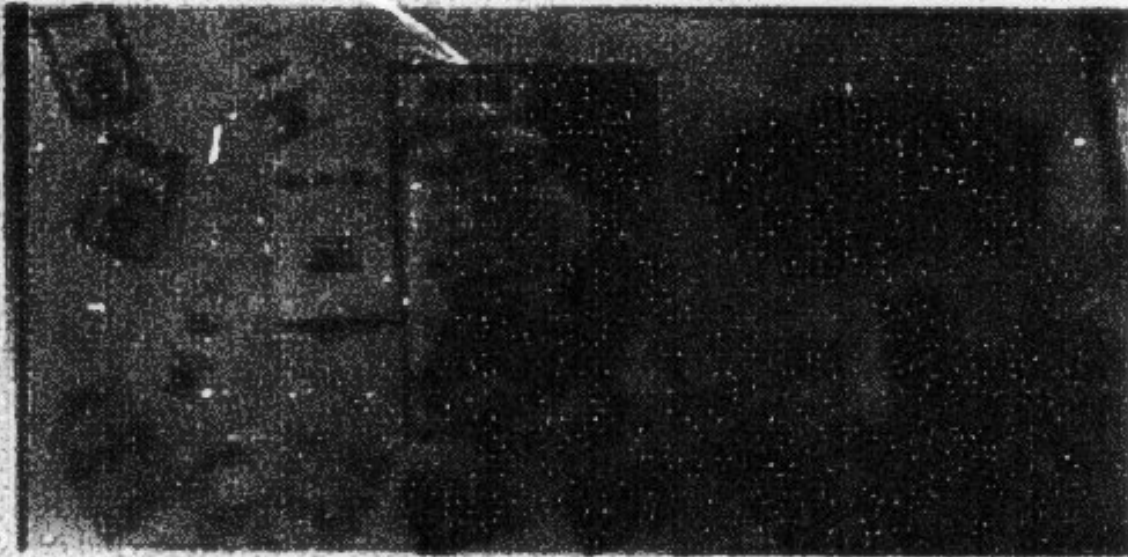


4- Moyens mis en oeuvre

Compte tenu du développement des activités de l'agence et pour atteindre ses objectifs de promotion de l'agriculture tunisienne et optimiser l'efficience de ses services de conseil et d'assistance aux promoteurs, l'agence s'est dotée de moyens de travail adéquats.

C'est ainsi que le parc informatique s'est renforcé de 11 nouveaux micro-ordinateurs pour introduire l'outil informatique dans la structure administrative de l'agence et initier le personnel à la manipulation et l'utilisation des principaux logiciels informatiques.

De même, des supports promotionnels multilingues ont été confectionnés et diffusés en vue de contribuer à une plus grande sensibilisation des promoteurs aux opportunités d'investissement agricole.



Quelques supports promotionnels édités par l'APIA



Sur le plan organisationnel, l'APIA a donné durant l'année 1992 la priorité à la réorganisation de ses structures administratives en vue d'améliorer la qualité des services qui leur sont assignés et ce, en attendant la mise en place d'un organigramme et d'un manuel de procédures dont l'opération est déjà entamée.

Une action d'informatisation du traitement du courrier externe a été conçue et réalisée dès le premier semestre de l'année afin de rationaliser les différents circuits de suivi de ce courrier.

Dans ce cadre, le bureau d'ordre a enregistré en courrier arrivée 7818 correspondances et 6224 en courrier départ, ce qui représente respectivement un accroissement de 23% et 19% par rapport à 1991.

Parallèlement un système de courrier interne a été mis en place dans le but de mémoriser et créer des références écrites pour les activités de l'agence.

Durant l'année 1992, 643 notes internes, comptes rendus, Procès Verbaux de réunions et rapports divers ont été transmis à la Direction Générale.

Par ailleurs celle-ci a tenu des réunions avec l'ensemble du personnel de l'Agence tant au niveau central qu'au niveau des régions et ce, dans le cadre de l'amélioration des relations de travail au sein de l'organisme.



Enfin, la cellule d'Audit Interne chargée de la vérification et du contrôle des différents services relevant de l'Administration de l'APIA, a effectué plusieurs missions dont les résultats ont eu un impact bénéfique sur l'amélioration des circuits et l'instruction des dossiers.



La grande famille de l'APIA (Service administratif de l'APIA)

Conclusion



L'année 1992 a vu une progression dans la réalisation des objectifs qui sont assignés à l'APIA.

Les activités entreprises ont été caractérisées par un aspect qualitatif consistant en :

- La consolidation de l'assistance aux promoteurs tunisiens et étrangers aux différents stades de réalisation des projets.

- L'intensification de l'encadrement des promoteurs des SMVDA ayant bénéficié d'une décision d'octroi d'avantages.

- L'instauration d'un système de suivi afin d'évaluer l'impact des investissements et identifier les contraintes et les problèmes que rencontrent les promoteurs.

- L'amélioration des contacts de partenariat et le renforcement de la participation de l'Agence aux différentes manifestations économiques et promotionnelles.

Il convient finalement de mentionner la participation active de l'Agence de Promotion des Investissements Agricoles, à la réflexion et l'élaboration du code unique des investissements visant à :

- garantir la sécurité alimentaire
- sauvegarder nos ressources naturelles.
- améliorer l'équilibre de notre balance extérieure.

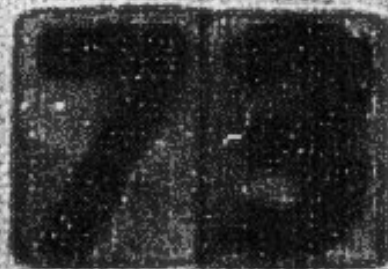
**AGENCE DE PROMOTION DES
INVESTISSEMENTS AGRICOLES**

62, Rue Alain Savary

Tél : 288400 - 288566

Fax : 782353 - 796453

FIN



VUBS